

Texte 17. Religion et jugement divin

Texte 17. Religion et jugement divin	1
17.1. Le jugement de Dieu	2
17.1.1. Le Labyrinthe des Dieux	2
17.1.2. Le jugement des morts.	4
17.1.3. Religion érotique chez les Kikuyu (Mau-Mau).	5
17.1.4. Maîtrise de l'âme.	7
17.1.5. Société secrète.	9
17.1.6. Peuple léopard.	11
17.2. Incantation et initiation	13
17.2.1. Incantation	13
17.2.2. Le serpent mythique.	14
17.2.3. Faiseur de pluie.	16
17.2.4. Initiation sexuelle.	18
17.2.5. Initiation sexuelle (suite).	20
17.2.6. Viol rituel.	22
17.3. Pratiques magiques	24
17.3.1. Funérailles d'un magicien.	24
17.3.2. Transfiguration.	25
17.3.3. Le serpent mythique.	27
17.3.4. Tirage au sort.	29
17.3.5. Ancêtres.	31
17.3.6. Dieu.	33
17.4. Sexualité et religion	35
17.4.1. Clitoris.	35
17.4.2. Il y a le phallus et il y a le phallus féminin.	37
17.4.3. Fétichistes féminines.	39
17.4.4. Une société secrète de femmes.	41
17.4.5. Du masque au masque sacré.	42
17.4.6. Le juge comme interprète d'un esprit	44

Note : Nous avons remplacé des termes tels que « homme américain », « plante américaine », « femme américaine » par « homme saint », « plante sainte », « femme sainte »... car le logiciel de traduction automatique ne les traduit pas. Le terme « saint » n'est alors plus employé dans son sens biblique élevé et éthique, mais plutôt au sens de détenteur d'un grand pouvoir occulte et subtil. On pourrait également parler, respectivement, d'un sorcier, d'une plante magique, d'une sorcière...

17.1. Le jugement de Dieu

17.1.1. Le Labyrinthe des Dieux

de la bibliothèque :

- Ème. Van Baaren , *Labyrinthe des Dieux*, Amsterdam, 1960, 195v
- J. Lantier, *La cité magique* , Paris, 1972, 126/128. -

Pré-configuration :

« Un acte qui tente d'obtenir une décision directe de la divinité en matière de jurisprudence. » Définition de Baaren , à l'instar de l'ensemble de l'œuvre, met l'accent sur la divinité. L'événement doit être spectaculaire et miraculeux pour que la puissance divine ne laisse aucun doute. Mettons cela à l'épreuve à l'aide d'un modèle.

L'acte d'accusation.

L'accusation elle-même nous transporte dans la sphère du sacré, ou plutôt de l'occulte. Lantier en donne des exemples : cracher trois fois en direction de la cabane du malade, proférer des menaces accompagnées de gestes inquiétants, pénétrer seul la nuit dans la forêt pour déterrer des carcasses d'animaux, prendre l'apparence d'un chien pour aboyer devant la cabane. À nous, modernes et postmodernes, ces accusations paraissent absurdes, mais dans une culture encore imprégnée de sacré, elles sont parfaitement logiques.

Jugement de Dieu.

Le procès commence. Le guérisseur traditionnel prépare un mélange ou un sirop de diverses plantes — logonias ou euphorbes — et le verse dans un récipient en terre cuite . Le peuple se rassemble. L'accusé est contraint de boire la drogue.

Le magicien dose la substance de telle sorte que l'effet ne soit fatal que dans un cas sur trois. L'accusé, frappé d'une paralysie générale, s'effondre ; sa tête enfle, ses yeux exorbités et sa langue, épaisse et blanche, sort de sa bouche.

Sélection. -

Si l'accusé urine et a un saignement de nez, il est innocent. S'il meurt, il est coupable.

Note. – La description de Lantier se limite à ce qui est observable extérieurement. Il n'est pas évident qu'une divinité contrôle ce processus de sélection. Cependant, le contexte montre clairement que Lantier postule que l'esprit ou les esprits des plantes ou du fétiche – par exemple, le vase en terre cuite – qui n'existe pas sans les esprits ancestraux (en particulier le père primordial), constituent une « cause » de nature surnaturelle. Il est établi que les deux sont souvent distingués des divinités au sens strict. Conséquence : définition de Van . Baaren doit être mis à jour : au lieu de « la divinité », on parle d'« un être supérieur » (qui pourrait être une divinité, bien sûr).

Note. – Lantier souligne les nombreux abus commis aussi bien par le magicien que par ses accusateurs. Le magicien, en particulier, cède aux pressions de ceux qui possèdent de nombreux biens.

Note. – Les cultures islamisées. – Par exemple, au Nigéria. La classe sociale supérieure est musulmane (blanche mais fortement métissée). Cette classe asservit les populations animistes (c'est-à-dire qui croient en l'existence des âmes, des esprits et des divinités) et fétichistes d'origine afro- américaine . – Pour cette classe supérieure, le jugement divin est le meilleur moyen d'éliminer les membres de la population noire qui sèment le trouble. Le chef de village musulman, par exemple, a des partisans ou des « agents » rémunérés au sein du clan noir local pour trahir et dénoncer le fauteur de troubles. Dans de tels cas, le magicien joue un rôle douteux, pouvant conduire un accusé à la mort.

Note. – L'auteur, oc., 128ss., perçoit une forme d'évolution à l'œuvre. Ce que représentaient les plantes (et les êtres supérieurs qui leur étaient liés) auparavant se transforme, selon Lantier , en un fétiche. Ainsi, en Haute-Volta, on trouve la « tinse ». Il s'agit d'une cruche en terre cuite ornée de signes apposés par le fétichiste lors d'un rite traditionnel. D'après l'auteur, ces signes archaïques constituent un langage convenu permettant de communiquer avec l'autre monde : ils invoquent les ancêtres afin qu'ils confèrent au fétiche le pouvoir de « voir dans l'invisible ». Une fois les signes apposés, le magicien enduit la cruche d'un mélange de sang de poulet, de chèvre et de caméléon. Ce geste, avec le sang sacrificiel, est, selon l'auteur, une invocation aux êtres sacrés. Une fois les rites nécessaires et suffisants accomplis, la population est convaincue que les esprits sont tenus de répondre aux requêtes du peuple. Le tinse peut alors être utilisé pour déterminer la culpabilité ou l'innocence, la réconciliation ou le jugement, comme nous l'avons vu brièvement avec le mélange de plantes.

17.1.2. Le jugement des morts.

rue de la bibliothèque :

-- J. Lantier, *La cité magique*, Paris, 1972, 130/132. -

Le corps d'un jeune homme assassiné a été retrouvé en pleine nature. Le coupable n'a pas été appréhendé. Le chef du village a donc ordonné une enquête en interrogeant les esprits.

Les villageois se rassemblèrent en cercle autour d'une pièce soigneusement purifiée. Un vase contenant les ossements des ancêtres, en guise de fétiche, était prêt. Le chef du village, entouré de ses serviteurs, s'assit sur une chaise en bois près du vase sacré. Des hommes masqués apportèrent le corps dans le cercle et le déposèrent sur une natte non loin du vase.

Le magicien, paré de ses atours, se mit à danser, invoquant les esprits par des cris. Le son puissant des cloches résonnait à chaque pas. La tête ordonna la fin de la danse. Le corps fut roulé sur le tapis et ligoté, la tête restant toutefois à l'extérieur.

Six hommes sous l'emprise de la drogue soulevèrent le cadavre sur leurs épaules. Au rythme des tambours, ils le promenèrent en rond. Une odeur insoutenable se répandit. Sur l'ordre du chef, le cortège s'arrêta.

Le magicien s'approcha du défunt. D'une voix solennelle, il lui demanda s'il était puni pour avoir enfreint les règles tribales. Aussitôt, les porteurs s'avancèrent de quelques mètres, puis s'arrêtèrent brusquement : le corps faillit tomber à gauche, mais fut rattrapé de justesse. L'esprit du mort se révéla : en tombant à gauche, il signifiait qu'il n'avait enfreint aucune règle. Le magicien demanda alors s'il avait été assassiné par quelqu'un du village. Le corps tomba à droite, ce qui confirmait ses dires. Le chef du village présenta une liste de suspects. Aux deux premiers noms, le défunt répondit par la négative ; au troisième, il tomba à droite.

« La foule poussa alors un long hurlement, modulé d'une façon si étrange qu'il me fit frissonner. J'entends encore ce cri incommensurable... » (oc, 131). Le cercle des villageois se referma soudain autour du malheureux accusé. Sur un geste du chef du village, le cercle s'ouvrit. L'accusé, bien que très angoissé, s'enfuit aussi vite qu'il le put pour disparaître dans les hautes herbes, poussant des cris de terreur.

L'auteur.

L'homme congolais qui m'accompagnait dit : « Il est parti mourir dans le désert. » « Je ne vous comprends pas », dis-je, incrédule. « Les temps anciens sont révolus. Si personne ne le poursuit, il peut gagner la ville et y trouver du travail. » « Non », répondit mon compagnon. « Cela ne sert à rien. Les esprits lui ont déjà arraché quelque chose à la tête. Regardez, les vautours planent déjà au-dessus de lui. C'est un signe qui ne ment pas. Dans quelques heures, il cessera de marcher. Il s'allongera, le nez au sol. Il se laissera mourir. Les vautours sont les messagers de nos ancêtres : ils lui écraseront le crâne et dévoreront son âme » (oc, 132).

Note. – L'auteur, oc., 126. – La société primitive ne connaît la paix que si le groupe tout entier observe scrupuleusement les coutumes, c'est-à-dire les règles de conduite « sanctifiées » par la tradition. C'est l'expression de l'ordre qui régit les choses. En matière de justice, la société archaïque ne connaît que deux jugements : la peine de mort ou le bannissement. Ce dernier est un châtiment pire, car c'est la condamnation à une mort lente et terrifiante. Puisque, à ses yeux, le châtiment est infligé par une puissance invisible et mystérieuse, le condamné sait qu'il est nécessairement banni de ce monde. Et ce, même par ses propres enfants, par exemple, qui vivent dans une peur indicible.

Note. – Le rôle du fétiche. – Le fétiche – en l'occurrence, une jarre consacrée – possède un pouvoir judiciaire. La jarre sacrée établit un contact avec le monde des ancêtres, notamment les premiers ancêtres. Souvent, elle porte des signes invoquant ces esprits supérieurs. Le fétiche naît d'une consécration par un homme ou une femme fétichiste qui, par des sacrifices de toutes sortes, s'attire la faveur des ancêtres et l'immortalise de telle sorte que le groupe puisse s'y référer à maintes reprises, quelles que soient les circonstances. – Le fait que des tromperies et autres pratiques similaires soient commises au cours de ce processus ne viole pas ce caractère sacré.

17.1.3. Religion érotique chez les Kikuyu (Mau-Mau).

rue de la bibliothèque :

-- J.Lantier , La cité magique, Paris, 1972,273/286 (Une civilisation de la masturbation).

— J. *Kenyatta* (1893-1978) , premier président du Kenya en 1964, a écrit un livre, * *Au pied du mont Kenya**, Paris, 1967, dans lequel, selon Lantier, il décrit plusieurs coutumes mystérieuses des Kikuyu , lesquelles doivent être confrontées aux observations d'observateurs sérieux, notamment les missionnaires. — Fait remarquable : le livre est dédié « à tous les jeunes

Africains déshérités afin de perpétuer le contact avec les esprits ancestraux ».

Au passage : les Mau Mau sont devenus tristement célèbres pour leur soulèvement (1952/1956) que les Britanniques ont réprimé dans le sang.

Mythe. -

Un mythe est un récit sacré d'origine ou d'avenir sur lequel une culture « mythique » s'appuie pour résoudre ses problèmes. – Le géniteur des Kikuyu est le seigneur Mumbere , fils de l'Orgasme. Sans intervention féminine, le premier humain, Kikuyu , fut créé par son sperme. Dès sa venue sur Terre, il façonna une statue d'argile dans laquelle il creusa une cavité pour son pénis. Un événement magique se produisit alors : la statue prit vie et devint la première femme, Moombi (« celle qui crie de joie »). De l'union de Kikuyu et de Moombi naquirent neuf filles qui, à leur tour, devinrent les ancêtres des neuf clans qui composent encore aujourd'hui la tribu Kikuyu .

Culture sexuelle mythique.

Dans ce cadre mythique, les devoirs de la femme se limitent à la cuisine et à l'amour. Ceci explique la situation. Par politesse, l'homme doit prêter sa femme à l'invité après le repas. S'il en a plusieurs, c'est la première qui a des relations sexuelles avec l'invité. Cependant, il arrive souvent qu'elle abuse de sa position dominante et se propose elle-même. Cela s'explique par le fait qu'elle est généralement négligée par son mari, malgré la « coutume » sacrée selon laquelle l'homme est tenu de s'occuper de toutes les femmes à tour de rôle. Pour dissuader ces abus, plusieurs clans ont adopté la coutume selon laquelle la première épouse n'a aucun droit à l'hospitalité sexuelle. Parfois, un homme achète une jeune femme qui devra remplir cette fonction. Il choisit de préférence une femme aux formes généreuses, un atout très apprécié des Kikuyu .

La vraie raison.

La préférence pour l'abdomen des femelles n'est pas motivée par l'union, très fréquente en Afrique, à la manière des singes. Ici, la seule forme d'union est face à face. Si un homme traitait sa femme différemment, il serait accusé soit par elle, soit par les inévitables voyeurs auxquels il faut s'habituer : à coups de bâtons et de pierres, il serait chassé du village, condamné à errer ensuite et finirait par mourir.

Ngweko . -

Ce terme peut se traduire par « masturbation rituelle ». Il révèle le mythe, fondement de cette religion. Chaque village possède une « thingira », une

grande hutte dédiée à l'amour. Dans cette hutte sacrée – construite selon les coutumes locales – tous les actes sexuels, en couple ou en groupe, sont recommandés, à l'exception de la pénétration. Les jeunes hommes pénètrent dans la thingira avec la quasi-certitude d'y rencontrer de nombreux partenaires, jour et nuit. Elle est bondée, surtout à la tombée de la nuit. Chacun doit apporter à manger et à boire, qui sont consommés collectivement. Les jeunes hommes se déshabillent complètement, tandis que les jeunes filles revêtent un pagne protecteur en peau de chèvre pour empêcher la pénétration. La jeune fille peut se livrer à toutes les formes que son imagination lui dicte, sauf la pénétration : le jeune homme qui commet cette faute est banni du clan.

tenus de faire preuve de respect envers les filles pendant le Ngweko .

Ainsi, ils ne peuvent dormir que face à face. Le jeune homme peut se coucher sur la jeune fille, mais l'inverse est interdit. – L'idée fondamentale est la virginité de la femme non mariée comme un devoir absolu : son ventre est le sanctuaire où le père primordial dépose sa semence lors de l'acte d'amour.

17.1.4. Maîtrise de l'âme.

de la bibliothèque :

-- J. Lantier, *La cité magique* , Paris, 1972, 87ss..–

L'auteur se trouve au Cameroun, parmi ceux que les Peuls islamisés appellent les « Kirdi » (« les nus »). Un guérisseur prétend pouvoir extraire l'âme du corps. L'auteur obtient le privilège d'assister à la procédure. Il le suit dans son sari , où celui-ci renvoie deux femmes et leurs enfants dans leurs huttes. La pièce est carrée et le sol est nivelé avec de la bouse de vache et de l'huile de karité .

« Je vais extraire l'âme d'un petit garçon sur le point de mourir. Quand son âme s'envolera, vous verrez un oiseau sur la cabane (...). Ce sera son âme. Vous pourrez le vérifier vous-même. Cela ne prendra pas longtemps, sinon je ne pourrai plus la récupérer. (...) » Le père demanda mille francs, et le guérisseur fit de même. L'auteur accepta.

Le saint homme (celui qui dirigeait la cérémonie) donna des ordres à l'extérieur : un garçon d'une douzaine d'années se présenta. Il dut s'allonger nu sur une natte. L'homme entra dans la hutte la plus proche et revint un bon quart d'heure plus tard, le corps rougeoyant. Il s'accroupit sur la natte, à la droite du garçon, un panier rempli d'objets à la main, étendit les bras au-dessus de lui et commença à murmurer une série de formules rapides. Avec

une sorte de pâte blanche, il traça un cercle sur la peau, au niveau du ventre. Au centre, il déposa une baie qu'il écrasa. Avec un couteau, il pratiqua une incision à cet endroit. Le garçon poussa un cri et se redressa d'un bond. Mais l'homme le força à se recoucher. Un peu de sang apparut et se mêla au jus de la baie.

L'homme étend de nouveau les bras et prononce des incantations d'un ton solennel. Soudain, il s'arrête : « Il est mort. » L'auteur exprime son incrédulité. Sur ce, l'homme saisit un petit fouet et frappe violemment le garçon : celui-ci ne bouge pas. L'auteur se lève : les mains du garçon sont froides et inertes. Il ouvre les paupières : ses yeux sont morts. Aucun souffle ne sort de sa bouche ni de son nez. Son cœur – l'auteur l'entend – ne bat plus.

« Son âme est partie. Je vais te la montrer. » L'auteur le suit dehors : sur le rebord de la cabane, un oiseau s'envole et tournoie au-dessus. « C'est l'âme du garçon. » L'auteur, se croyant dupé, demande : « Et si quelqu'un tue cet oiseau, que se passe-t-il ? » « Personne ne peut tuer de tels oiseaux. En as-tu déjà vu ? S'ils sont noirs, ce sont des sorciers. On aurait envie de les tuer, car ils sont malfaisants, mais ceux qui ont osé le faire ont connu une mort atroce. »

Ils retournent dans la hutte. Le garçon présente toujours tous les signes de la mort. Le guérisseur s'accroupit, trace d'étranges lignes sur le corps avec une substance rougeâtre, étend les bras et reprend ses invocations. Il sort une corne d'antilope et, avec mépris, parle une langue secrète. Il pose la main du garçon sur son front : celui-ci reprend peu à peu conscience, se redresse et quitte la hutte comme si de rien n'était. L'homme entraîne l'auteur dehors : « Tu vois ? Il n'y a plus d'oiseau. »

Note. Oc., 86s.. - Un homme, parti chasser dans la nature sauvage, se plante une longue épine noire dans la fesse. De retour chez lui, il tente de l'enlever, mais elle s'enfonce encore plus profondément, provoquant une inflammation très douloureuse. L'homme quitte son village de montagne pour se rendre à Mora, petite ville du Cameroun, afin de consulter un guérisseur. Sa fesse et sa jambe sont enflées. Il souffre visiblement beaucoup. Le guérisseur lui demande de se tenir debout, appuyé contre un arbre, et lui caresse la jambe de haut en bas d'un geste doux et léger.

Au bout d'une dizaine de minutes, il se met à proférer des incantations dans une langue secrète extrêmement gutturale. Puis, il pose ses lèvres sur la fesse du patient et fait des mouvements de bras comme s'il voulait s'envoler.

Il reprend ses mouvements de va-et-vient des mains sur la jambe pendant quelques minutes, claque des mains et crache trois fois à terre. « À ma grande surprise, je vois l'épine sortir toute seule et tomber au sol comme si une pince invisible l'arrachait. Le guérisseur s'empare de l'épine et, sans dire un mot, la rend au patient auquel il demande son dû. L'homme prend l'épine, fait quelques pas, plie la jambe, vérifie que tout est rentré dans l'ordre et paie. J'avoue que j'étais cloué sur place, mais je ne voulais rien laisser paraître » (oc, 87). En effet : l'auteur est un sceptique convaincu.

17.1.5. Société secrète.

Une société est « secrète » non pas parce qu'elle est inconnue, mais parce que le secret y règne. *Th. van Baaren*, **Doolhof der goden**, Amsterdam, 1960, p. 81 et suiv., affirme que les sociétés secrètes jouent un rôle dans de nombreuses religions.

J. Lantier, *La cité magique*, Paris, 1972, 109/122 (*Les sociétés secrets de magie*), lui consacre un chapitre émotionnel — émotionnel parce qu'il évoque les formes criminelles, en particulier comme formes de folie.

Mythe. -

Il cite A.-M. Vergiat, **Les rites secrets des primitifs de l'Oubangui**, Paris, 1951, qui relate le mythe de la société Manja (au nord-ouest du Congo belge). – Les membres vénèrent un esprit puissant, Ngakola, une créature mythique qui, nourrie par les villageois, leur révélait un secret merveilleux : « Mon pouvoir est grand : je peux tuer un homme, découper son corps en petits morceaux, puis assembler tous ces fragments informes pour en faire un homme nouveau auquel je donne vie. Je le rends amélioré et guéri de tous ses maux. – Envoyez-moi donc des gens, et je les dévorerai et vous les rendrai renouvelés. » – Vergiat note que cette croyance en un mangeur d'hommes qui avale un garçon pour le transmettre comme initié se retrouve dans les rites d'initiation des populations primitives du monde entier.

Note. – *B. Tanghe*, **De slang bij de Ngbandi**, Bruxelles, 1919, p. 53 et suiv., indique ce qui suit : – Les tribus du nord-ouest du Congo belge (Oubangui), telles que les Mbanza et les Ngbugbu, vénèrent un esprit suprême, nommé Ngakola. Les Banziri vénèrent l'hippopotame comme un esprit suprême hermaphrodite : le mâle est appelé Ngakola. et la femme Ngeseme. Le mythe raconte que lorsque l'hippopotame sort de l'eau, une tempête se déchaîne. Partout où passe cet esprit suprême, les plantes, les arbres et les fruits tremblent. Chez les Mbanza, les Yagpa, les Furu et les

Nbugbu, une sorte de monstre est vénéré comme l'esprit suprême, qu'ils appellent Ngakola .

Mythe. -

Ngakola vit près d'une source au cœur de la forêt. Ceux qui aspirent à devenir ses « enfants » le recherchent là-bas. Ils y séjournent longuement et apprennent ses danses et ses chants . – Société secrète. – Tanghe , un missionnaire d' Oubangui , affirme que ses membres comptent parmi les plus éminents de la population. Les initiés racontent aux non-initiés que, lorsqu'ils arrivent auprès de Ngakola , il frappe la terre, provoquant une ouverture instantanée dans le sol et engloutissant dans cet abîme tous ceux qui souhaitent être initiés. Une fois complètement décomposés, Ngakola les ressuscite et leur donne un nouveau nom (comprendre : une nouvelle essence).

Note. – Nous reconnaissons dans le mythe (et ses multiples variantes) la progression de l'initiation à la réalité des enfers . Quiconque souhaite atteindre la vie nouvelle doit se défaire de l'ancienne et mourir. Telle est l'idée générale. – Mais ici, une progression distincte se révèle : la monstruosité, incarnation des initiés, les engloutit, autrement dit, les dévore, leur offrant ainsi un nouveau mode d'existence. Les initiés, avec « en eux » ceux qui ont été « mangés », sont « nouveaux » grâce aux victimes de la société secrète qui, en les consommant rituellement, les prive de leur force vitale et les asservit dans l'autre monde. Ces derniers accomplissent des tâches dans et depuis les enfers, unis à leurs « assassins ». Ainsi, deux types d'êtres nouveaux sont créés : les membres de la société qui ne font qu'un avec la force vitale et la servitude de ceux qui ont « dévoré » des êtres humains, et ceux qui ont été dévorés, qui, comme privés de leur force vitale, mènent une existence « nouvelle » dans le monde souterrain et « vivent » de ce monde souterrain en harmonie avec les membres de la société. De ce point de vue, il y a bien une double initiation.

Démoniaque.

W.B. Kristensen , dans **Collected Contributions to the Knowledge of Ancient Religions **, Amsterdam, 1947, définit le terme « démoniaque », au sens religieux et scientifique, comme « l'harmonie des contraires ». Est démoniaque celui qui affecte aussi bien le bien que le mal, la santé que la maladie, le bonheur que l'erreur. Lantier , avec indignation, exprime son aversion en s'appuyant sur une explication psychologique de la criminalité des sociétés secrètes. On peut le comprendre. Mais le « mystère » des esprits infernaux qui contrôlent les êtres terrestres n'est pas ainsi rendu justice.

17.1.6. Peuple léopard .

rue de la bibliothèque :

-- J. Lantier, *La cité magique* , Paris, 1972, 117ss.

Les membres du Peuple Léopard appartiennent à des sociétés secrètes africaines qui ont subsisté malgré l'oppression gouvernementale. Leur rite d'initiation comprend les éléments suivants :

Pour devenir membre, il fallait commettre rituellement un crime inhumain, à savoir le matricide, mais aussi le parricide ou le meurtre d'un proche. Lantier cite J.-P. Lebeuf , **La civilisation du Tchad **, *Paris*, 1950 : « Au temps des Sao, un sacrifice humain accompagnait l'accession au trône du nouveau roi. Les habitants se rassemblaient sur la place. Là, le futur souverain décapitait sa mère (...). Puis il égorgeait une vache ou un taureau. Avec la peau de la mère et celle de l'animal, on confectionnait une couverture pour le Coran trouvé sur la colline par les premiers arrivants. » Lebeuf précise : un souverain qui refusait le sacrifice de la mère car il avait hérité du pouvoir de son père devait réprimer une rébellion. Nombre de Sao, horrifiés, s'enfuirent et se suicidèrent collectivement.

Le meurtre rituel est modernisé par la participation à des crimes magiques comprenant quatre étapes.

1. Enlèvement.

Les participants se vêtent de peaux de panthère ou de lion et s'enduisent de la graisse de ces animaux afin que les chiens, croyant avoir affaire à des animaux sauvages, n'aboient pas.

2. Offre. -

La victime doit s'agenouiller devant le chaudron (le fétiche). Le saint homme invoque l'esprit de la société et lui fait comprendre que le sacrifice est fait pour l'honorer, renforçant ainsi les objectifs du rituel. Un assistant s'assoit sur la victime et appuie fortement sur son dos. Un autre lui soulève la tête afin que sa gorge soit bien visible. Le saint homme tranche la trachée d'un seul coup. Résultat : la victime hurle de peur et de douleur, mais personne ne l'entend. Les compagnons – probablement sous l'influence de drogues – « entendent » ces « cris muets », que les esprits invisibles « perçoivent » aussitôt.

D'ailleurs , ces « lamentations stupides » sont fréquentes dans les cultures

archaïques.

3. Communion

(participation). - À l'aide d'une sorte de cuillère, les participants prélèvent ensuite le sang du chaudron, qu'ils boivent pour ne faire qu'un avec leur esprit de manière occulte.

4. Distribution. -

Le corps du défunt sacrifié est retourné. À l'aide d'un couteau, la cage thoracique est ouverte et le cœur et le foie sont prélevés, découpés en morceaux et bouillis avec des substances magiques. Après la cuisson, le saint homme distribue sa part à chaque compagnon, qui la mâche et la consomme avec retenue. Le reste des restes est traité selon les coutumes locales : mutilés par les griffes de l'animal protecteur – panthère, lion –, les restes sont abandonnés près du village pour semer la terreur ; souvent, le corps est scié en deux et mis en pièces ; parfois, les restes sont mangés ou jetés aux chiens. Un traitement extrême consiste à exhumer les morts et à les démembrer, parfois même à les manger.

Note. - Lantier cite *l'Indépendant* (31.07.1970). - Londres. - Un pasteur furieux décida de fonder une « Société pour la protection des morts » dans le but d'anéantir ceux qui s'adonnent à la magie noire, ainsi que les autres magiciens de Grande-Bretagne dont l'un des passe-temps favoris est la profanation de tombes. Révérend Le père Percy Gray a pris cette décision car il était « choqué », selon ses propres termes, par la profanation récente de tombes dans un cimetière abandonné de Nunhead, au sud de Londres. « Il y a quelques jours », a-t-il ajouté, « j'ai dû réinhumer la dépouille d'un enfant qui avait probablement été exhumée par des satanistes. Les vandales avaient sorti le corps du cercueil et lui avaient tranché la tête. »

Note. Depuis juillet 1970, nous sommes tous habitués à ce genre de reportages et aux longs articles sensationnalistes publiés dans les tabloïds de tous genres. Il existe bel et bien des individus et des groupes – peut-être des sociétés secrètes – qui, d'une manière ou d'une autre, tolèrent la profanation de sépultures, la considérant comme un rite macabre au service de leurs objectifs. Il n'est pas improbable que les personnes en question – comme on dit aujourd'hui – aient cela « dans leurs gènes », sans parler de celles qui l'apprennent par le biais de livres, de films ou d'articles.

17.2. Incantation et initiation

17.2.1. Incantation

de la bibliothèque :

-- J. Lantier, *La cité magique* , Paris, 1972, 91 ss .. –

« J'ai souvent assisté à des rites de possession, notamment au Tchad, mais l'un des plus exceptionnels dont j'aie connaissance s'est déroulé sous mes yeux dans un clan Luba (Katanga). » Une noble était « possédée par un esprit qui avait chassé son âme et pris sa place ». Une vingtaine de personnes, majoritairement des femmes, assistaient au rite dans un profond respect.

Ils avaient déshabillé la femme et lui avaient rasé les cheveux. Ils avaient forcé plusieurs femmes à s'agenouiller sur une natte. Elle hochait sans cesse la tête et hurlait d'effroi tandis qu'une épaisse couche d'écume lui sortait de la bouche. Trois musiciens produisaient un bruit indescriptible. Deux hommes frappaient violemment des tam-tams, qu'ils tenaient sous leurs bras, avec des baguettes recourbées. Le troisième soufflait dans un cor arabe. Un thème de trois notes était répété de façon monotone.

Une silhouette masquée, chaussée de bottes en raphia et ornée de clochettes, sortit d'une hutte voisine en tapant violemment du pied.

La femme possédée cessa de secouer la tête et se mit à marmonner des paroles incohérentes. L'homme masqué se jeta sur elle et lui asséna trois terribles coups de gourdin à la tête, « assez violents pour tuer un bœuf ». Le sang coulait sur son front, lui piquait les yeux et lui coulait du nez. La femme possédée cessa de hurler et reprit ses mouvements de balancement, mais cette fois-ci très rapides et de tout son corps. De temps à autre, ils donnaient de violents coups de pied aux fesses et aux jambes des femmes qu'ils maintenaient au sol. Ils en attrapèrent une et l'étranglèrent presque à la gorge. Elle frappait régulièrement une autre femme dans le dos.

La femme masquée brandissait un bâton, dansait et frappait le sol du pied, soulevant un nuage de poussière impressionnant. La femme possédée secouait violemment sa poitrine et sa tête d'avant en arrière. Lorsqu'elle se mit à haleter, tous les présents haletèrent avec elle et mirent également en mouvement leur poitrine et leur corps. « Le hurlement collectif me donnait des frissons. » Ce rituel sauvage dura environ une heure.

Une femme aux pouvoirs fétichistes apparut : elle tenait à la main une corne de vache tronquée, ornée d'objets magiques – vieilles pièces de monnaie, cauris, morceaux de peau de léopard. Les femmes allongèrent l'homme possédé sur la natte, les fesses sur un coussin. Elles lui écartèrent les cuisses. La femme aux pouvoirs fétichistes vida la corne et en enfonça la pointe dans le vagin de l'homme possédé. D'un panier, elle prit un lézard vivant et le laissa tomber dans la corne. L'homme masqué boucha aussitôt la corne avec un morceau de bois enflammé pour forcer le lézard à pénétrer dans le vagin. Une odeur horrible se dégagait : la corne avait apparemment été frottée avec un produit magique qui dégage des odeurs suffocantes lorsqu'il brûle. Après quelques instants, la femme aux pouvoirs fétichistes retira la corne et boucha le vagin avec un fagot de plantes, qu'elle fixa avec une ceinture de cuir.

Les musiciens s'arrêtèrent. L'homme possédé, endormi, était étendu sur le tapis. L'homme masqué répandit quelques gouttes d'un sirop blanchâtre sur elle en marmonnant des paroles incompréhensibles.

Soudain, la femme possédée se redressa doucement. Rien ne la surprit et elle semblait calme. Chacun rentra chez soi. La femme possédée aussi. Comme si de rien n'était.

« J'ai insisté pour tester moi-même le résultat de cette étrange thérapie quelques semaines plus tard. Aussi surprenant que cela puisse paraître, le fou était désormais « normal ». Quand j'ai demandé ce qu'était devenu le lézard, les gens ont semblé choqués par ma question. Quelqu'un m'a dit qu'il s'agissait d'un bon esprit qui, avec l'aide des ancêtres et de toute la famille réunie, avait chassé l'intrus (Note : l'esprit qui avait pris la place de l'âme) et repris sa place dans le corps de la personne possédée. »

Remarque : On constate que la réintroduction du « lézard » (à comprendre : la représentation visible et tangible d'un esprit gardien, d'un animal totem) constitue le but ultime de tout ce qui précède. On comprend dès lors pourquoi les peuples primitifs s'appuient sur un être totem (chose, plante, animal).

17.2.2. Le serpent mythique.

de la bibliothèque :

-- B. Tanghe , *Le Serpent chez les Ngbandi* , Bruxelles, 1919. -

Les Ngbandi , également appelés Mbatî , sont des tribus du nord de ce qui était alors le Congo belge. L'auteur connaissait exceptionnellement bien leur

culture, comme peuvent l'être les missionnaires après avoir vécu sur place pendant des décennies.

Le serpent. – Le 15 mai 1912, le missionnaire dut affronter un serpent de plus de quatre mètres de long, que les habitants, avec son aide, ne parvinrent à tuer que le 19 mai 1912. Mais alors, tout bascula. Ginga , le cuisinier qui avait porté le coup fatal, se mit à pleurer et à délirer comme un fou. Un autre garçon lui dit : « Tais-toi, c'est un serpent ! » Soudain, Ginga s'arrêta et reprit d'un ton normal et calme : « Je suis le fils de jumeaux, et c'est pourquoi je suis un serpent. Je viens de tuer mon frère. Si je n'avais pas pleuré, je serais tombé malade. Maintenant que j'ai pleuré, je suis en paix. »

Le rite de deuil.

Le lendemain, Kumba , la sœur jumelle de Ginga , arriva avec son époux ; elle aussi était un serpent. Dans un petit sac de feuilles, elle avait des restes de bois de mbio rouge . Elle en prit un peu et traça une large ligne à l'intérieur des deux bras de Ginga, du poignet aux épaules. Ginga fit de même sur elle. Ensuite, ils prirent le reste du bois de mbio et le répandirent sur la peau du serpent, qui séchait au soleil. La croyance veut que si ce rite n'est pas accompli, la maladie et la mort sont à prévoir.

La raison.

Seuls les jumeaux et certains individus isolés, dans la mesure où ils sont liés à des jumeaux, sont vénérés comme des serpents. L'auteur a tenté par tous les moyens d'en connaître la raison auprès des habitants, mais la réponse était généralement : « Nous ne savons pas. Dieu l'a dit à nos ancêtres. »

L'étendue. -

Le culte du serpent régit toutes les autres coutumes et pratiques au sein des familles et dans la vie publique du village.

« Dieu ». – Gaso , un notable de la tribu Ngonda , a déclaré : « Votre Dieu est dans l'église – il a désigné la chapelle – ; chez nous, le serpent est ce que Dieu est pour vous. » Une mère de jumeaux a dit :

Ignorez-vous que le serpent est le Toro (Esprit Suprême) des Ngbandi ? Les Mbanza et les Ngbugbu ont leur Ngakola et les Banziri leur hippopotame comme Toro. Chez les Ngbandi, on ne trouve d'autre Toro que le serpent.

Le récit biblique. – Selon l'auteur, le récit des origines du serpent est

présenté comme une manifestation du diable. « On m'a demandé au moins dix fois de suite si le serpent était réellement si maléfique et si Dieu était véritablement plus fort que lui. »

Force vitale.

Quiconque vénère le serpent jouit de sa force vitale suprême, capable de conjurer tous les malheurs. – Or, ceci est vrai. La dibère est la cendre sacrée la plus extraordinaire, dont tous les fétichistes connaissent les effets. Pourtant, un jumeau fut tué par une dibère. La raison : son père avait trop tardé à rembourser ses dettes à un notable du village. Lassé d'attendre, ce dernier plaça la dibère sous l'auvent de la maison paternelle, causant ainsi la mort du jumeau.

Rêves. – Le serpent et les jumeaux transmettent régulièrement des messages pendant le sommeil.

Ces messages sont des ordres sévères. S'ils ne sont pas exécutés, les jumeaux mourront ou le serpent tuera d'autres personnes. Mais quiconque interprète un faux message onirique sera mordu par le serpent des champs.

L'auteur. — Les caprices des hystériques, surtout des femmes, et le tabagisme du chanvre Les gens sont inspirés par les choses les plus inattendues. Par exemple : le serpent voudrait qu'on plante deux ngbu au lieu de nduru, comme arbres jumeaux. Ou encore : on n'avait pas le droit de téter du lait, mais de manger des œufs et de boire du vin de banane. Résultat : les deux enfants moururent peu après. De plus : le serpent désigne un homme qui allait pêcher le lendemain et qui devait prendre deux gros poissons. L'homme monta dans sa pirogue, vénéra le serpent, jeta son filet et attrapa, parmi tant d'autres, deux gros poissons.

Voilà qui nous éclaire sur ce que peut signifier, dans le cadre conceptuel d'une culture primitive, un animal mythique dont la présence visible et tangible se retrouve chez les animaux biologiques.

17.2.3. Faiseur de pluie.

rue de la bibliothèque :

-- J. Lantier, *La cité magique (Magie et sexualité en Afrique noire)*, Paris, 1972, 220/ 222. -

« Jacques Lantier » est le pseudonyme d'un haut fonctionnaire qui part

pour l'Afrique noire en 1960. L'histoire qui suit nous montre ce que fait un faiseur de pluie.

Ce fut une année de sécheresse exceptionnelle au pays des Kirdi (du Tchad au Cameroun). Toute trace de verdure avait disparu. Hommes et bêtes souffraient de la faim et de la soif. À Lédé, un rite pour faire venir la pluie fut célébré. L'auteur fut autorisé à assister à la cérémonie à distance, sans prendre de photos. Le faiseur de pluie était en l'occurrence un saint homme itinérant. Selon la coutume, si le rite réussit, de riches présents sont offerts ; s'il échoue, le saint est battu. Les villageois se rassemblèrent le long d'un bras de rivière asséché qui se transforme en large ruisseau lorsqu'il pleut.

Le faiseur de pluie creuse un sillon dans la terre dure comme la roche à l'aide d'une hache antique. Celle-ci avait la forme d'un organe génital féminin. Autour, il dispose douze pierres blanches rondes de tailles diverses. Entre elles, il place six pierres noires dont la forme et le volume évoquent une note de musique. Puis, il s'assoit au bord du sillon et prend une pierre plate dans un sac, qu'il pose devant lui. Un serviteur lui offre un poulet, dont il tranche la tête sur la pierre. Ensuite, il asperge « l'autel » du sang qui s'en écoule en chantant une étrange mélodie , tantôt lente, tantôt rapide.

mélodie dura deux heures, tandis qu'il déplaçait sans cesse les pierres. Le ciel demeurait d'un bleu désespéré. Soudain, les gens sentirent un courant d'air chaud pendant quelques secondes. Alors, le saint homme se redressa et, les bras croisés, se tourna vers le ciel. Son assistant accéléra le rythme du tambour. Le vent se leva de nouveau, mais il soufflait tantôt plus fort, tantôt plus doucement.

Le saint homme sortit une corne d'antilope de sa poche et en tira une poudre qu'il jeta dans le sillon. Le vent soufflait en rafales de plus en plus violentes. À sa grande stupéfaction, l'auteur aperçut au loin un phallus tournant sur son axe ! Cette forme blanche, énorme, incommensurable, s'approchait, suivie d'épais nuages noirs. Elle suivit le lit asséché du fleuve et passa au-dessus de nous, laissant derrière elle une averse torrentielle. En quelques instants, tout le paysage fut inondé : un fleuve débordait à nos pieds. Les villageois, allongés à même le sol, étaient submergés par le déluge. Ils étaient immensément heureux de leur faiseur de pluie et de son œuvre.

Note. – Oc, 214s. – Pour les Kirdi , le cloaque d'une poule ressemble à l'orifice génital d'une femme. Le rite magique primitif – et peut-être le plus ancien – postule que le sang de poule ressemble au sang menstruel fertile et

y est lié, selon la mentalité Kirdi . Dans cette perspective, on a des rapports sexuels avec la poule comme avec une femme : au moment de l'orgasme masculin, le magicien coupe la tête de la poule et recueille le sang « fertile » – comprenez : coulant – sur une pierre. Ainsi, asperger la terre conférerait cette fertilité.

Ainsi, nous comprenons désormais que le rite pour provoquer la pluie, qui consiste à décapiter un poulet afin d'asperger l'autel de son sang, est une partie essentielle de ce rite. – Dans une note de bas de page, Lantier précise que les relations sexuelles avec un poulet restent – son livre a été publié en 1972 – une coutume assez répandue dans certaines régions plus primitives d'Europe.

Note. – 7 octobre. – L'auteur déclare : « On dit parfois que la réalité dépasse l'imagination. Ce livre n'a pas besoin de réfuter cette affirmation. Pourtant, les histoires étonnantes que je raconte sont vraies. J'ai généralement vécu moi-même les faits relatés. Dans les autres cas, mon texte se fonde sur des témoignages incontestablement véridiques. »

Remarque : Ces reportages nous éclairent sur ce que peuvent être réellement les religions. Ils peuvent être choquants. Mais ces reportages choquants sont préférables aux versions édulcorées qui flattent notre sensibilité occidentale mais sont loin de la réalité.

17.2.4. Initiation sexuelle .

de la bibliothèque :

-- J. Lantier , *La cité magique (Magie et sexualité en Afrique noire)*, Paris, 1972, 239/248 (Avec les femmes-tabernacles). – L'auteur est particulièrement familier avec la magie sexuelle chez les Yombe , les Vili et les Kongo (situés entre l'océan Atlantique et Kinshasa). – Le système culturel est matrilineaire : l'autorité sur les enfants n'est pas exercée par le père, mais par l'oncle maternel.

Notions de base.

Dès que la puberté se manifeste chez une fille, elle doit porter des culottes en permanence. La raison : la force vitale demeure en elle et la protège des mauvais esprits. De plus, elle doit porter une tunique pour dissimuler ses organes et leur valeur magique. – Le « tabernacle », la demeure, représente les

parties génitales de la fille.

La divinité des ancêtres, créatrice de toutes choses et détentrice du pouvoir de fécondation, réside en elle. Car dans l'union conjugale, cette divinité féconde la femme par l'intermédiaire de l'homme. L'enfant est enraciné dans la divinité . – L'auteur qualifie cela d'« interprétation magique, mystique , voire métaphysique ». – Ce qui suit doit être compris strictement dans ce cadre, sans quoi on profane le sacré – c'est le terme exact – qui réside en la femme. – La virginité avec laquelle elle entre dans la nuit de noces revêt cette signification.

Initiation. -

Le grand-père initie généralement la jeune fille au fait qu'il est appelé « sa femme ». Dès l'âge de trois ou quatre ans, il lui apprend à se masturber avec lui dans une sorte de jeu érotique. La grand-mère joue également ce rôle avec le petit garçon qu'elle appelle « mon mari ».

Par ailleurs : les garçons et les filles vivent dans des espaces de vie séparés.

Les jeunes hommes. – Une sœur de la mère enseigne au garçon, s'il a atteint l'âge requis, toutes les formes possibles d'union sexuelle. – Dans chaque village, il y a en outre une femme sainte nommée « Mama Mfumu », veuve ou du moins célibataire. Elle est désignée par le chef du village. Elle accueille les jeunes hommes en manque de relations sexuelles « afin qu'ils ne puissent s'excuser s'ils agressent une fille » (oc, 241).

Les jeunes filles.

Dans chaque village, il y a une « Kumbi ». Elle vit dans une hutte d'initiation peinte en rouge. Elle vit nue, le visage également maquillé en rouge, et s'allonge souvent sur une natte de feuilles pendant que les filles accomplissent ses tâches et apportent la nourriture. Elle enseigne aux filles les préceptes de l'union et les illustre à l'aide d'un ensemble de phallus.

Les fiançailles.

Mama Mfumu contribue à organiser les mariages. Pour ce faire, elle se fie à son intuition et à sa perception des jeunes gens attirés les uns par les autres. Elle réunit les jeunes hommes circoncis et en âge de se marier en un groupe de danse. Après la danse, les jeunes filles leur servent le repas qu'elles ont préparé. Si Mama Mfumu , qui observe tout, remarque une attirance mutuelle , elle interroge d'abord la jeune fille, puis le jeune homme, « pour vérifier la justesse de son intuition » (oc, 242). En l'absence d'objection de part et d'autre,

les fiançailles sont officialisées.

Note. – Pour ceux qui n'ont pas encore trouvé de partenaire, la fête annuelle est l'occasion, une fois de plus sous l'œil attentif de Mama Mfumu .
– La veille, le jeune homme se rend chez elle avec deux amis qui apportent des boissons. Il lui offre un poulet tué et bouilli par sa fiancée. Un dîner suit. Ensuite, accompagné de ses amis qui applaudissent et profèrent des injures, il fait l'amour avec Mama Mfumu une dernière fois .

Mots . -

Le lendemain, les préparatifs du mariage commencent : les frères des deux mères, notamment, vantent les mérites des fiancés. Enfin, le chef du village officialise l'union.

La préparation de la jeune fille. – La jeune fille doit ensuite se retirer dans une hutte, voire parfois aller vivre chez la Kumbi pendant plusieurs semaines. Cette période de retraite a pour but de la préparer à recevoir son époux de manière appropriée. La Kumbi est une sorte de gynécologue et d'initiée.

17.2.5. Initiation sexuelle (suite).

La célébration du mariage.

Menée par Mama Mfumu , une foule joyeuse escorte la mariée, portée sur une civière, jusqu'au village du marié. Mama Mfumu chante des chansons sensuelles en agitant un carré de tissu. Elle conduit la jeune fille dans la « hutte d'amour » dressée par le marié. Elle la déshabille et enduit son corps d'huile. Elle prépare son vagin. À son signal, le marié entre. Elle le dénude, l'oint entièrement et frotte son pénis avec un remède magique.

L'unification.

Lorsque le pénis est prêt, la Mère place le jeune homme dans la position adéquate tandis que deux femmes tiennent les jambes de la jeune fille. La Mère veille à ce que la défloration se déroule en douceur. Si le jeune homme est trop brusque, elle le retient un instant puis écarte les lèvres de son vagin avec son doigt.

Célébrons ensemble.

Dehors, les villageois entendent les cris provenant de la hutte. Des cris intenses indiquent que la jeune fille est vierge. C'est signe d'une bonne éducation, et l'exagération est de mise. Ce qui, parfois, lasse le fiancé. S'il perd son désir, Maman sait quoi faire.

L'unification.

Au moment jugé opportun par la mère, celle-ci appuie sur les fesses de l'homme. La pénétration est alors totale. Aussitôt, la mariée doit laisser éclater sa joie à haute voix pour la faire connaître à tous.

Conclusion. – Son travail terminé, Mama Mfumu quitte la hutte avec les deux femmes. Elles sont accueillies par les acclamations des villageois. – En principe, l'homme doit poursuivre les étreintes ou les caresses selon les coutumes de la tribu jusqu'au petit matin. Les villageois se lèvent tôt pour voir la femme sortir. Elle va chercher de l'eau au puits avec la cruche que sa belle-mère lui a donnée. Elle doit le faire en silence. Si, à son retour, elle manifeste sa satisfaction selon le rituel, le mariage est effectif. Si elle laisse la cruche au puits et retourne chez ses parents, le mariage est annulé.

Réflexions. -

L'auteur dit : « On pourrait supposer que de telles habitudes séduisantes visent un hédonisme raffiné. Pas du tout ! C'est une solennité qui transcende largement l'aspect magique pour devenir religieuse et même métaphysique » (oc, 245).

Note... – L'auteur définit (comme c'est souvent le cas) la « magie » comme « non religieuse » ou « non métaphysique ». Son explication ultérieure prouve le contraire. « Le rite tout entier démontre la nature sacrée de l'acte matrimonial et la nécessité de préserver la pureté requise du "tabernacle" de l'esprit des ancêtres. » Une institution féminine « sacrée » telle que celle de la Mama Mfumu a pour seul but d'offrir un exutoire au manque de maîtrise de soi des garçons et des jeunes hommes et, simultanément, de protéger la virginité des filles : elle sert à offrir au sperme divin un vagin exempt de toute « souillure ». Après tout, le mari est l'homme saint qui représente les ancêtres. « Son rôle est donc religieux » (oc., 245). Un tel rôle sacré n'a pas l'intensité des tantristes hindous, et certainement pas celle des tantristes « de la main gauche » (note : qui ne prennent pas la morale aussi au sérieux). Ici, la femme n'est pas la représentation de la déesse comme en Inde, mais, tel un tabernacle, elle incarne une dignité mystique. L'union est en elle-même magique, voire divine. Le résultat : l'orgasme féminin, exprimé par le cri de joie, démontre clairement la pénétration du dieu qui vient féconder la vierge qui lui est exclusivement réservée.

Effets secondaires. – Les règles de conduite strictes entourant la virginité, telles que décrites ci-dessus, constituent l'une des raisons

inconscientes de l'homosexualité masculine.

Universalité. -

Oc., 249. – « La croyance en la femme comme tabernacle est en réalité très répandue. Elle perdure sous diverses formes, même parmi les peuples les plus évolués. En Afrique, la protection de la femme comme sanctuaire de la divinité est assurée par de nombreuses sociétés féminines. Leur objectif principal est d'aider moralement les femmes à exercer leur « rôle naturel » (Note : **être** le sanctuaire de la divinité). »

17.2.6. Rituel viol

rue de la bibliothèque :

-- J. Lantier, *La cité magique*, Paris, 1972, 114ss.. –

L'auteur, fin connaisseur du Congo, évoque les Simba en lien avec les soulèvements des Mulele et des Soumaliot dans l'est du Congo. Les Simba, société secrète, perpétuent la tradition des peuples-léopards, tristement célèbres dans toute l'Afrique.

En bref : à travers une série de clés brutales, on s'identifie au « simba » (civette) grâce à un « dawa » (un fétiche) , pour ensuite se transformer comme par magie en un animal invulnérable (panthère, léopard, lion).

Par ailleurs, si un candidat meurt durant l'initiation, les anciens lui coupent le nez, les oreilles et les parties génitales afin d'en faire des objets fétiches : la chair broyée et mêlée est mélangée à de la terre et à d'autres substances magiques. Ensuite, ils creusent une fosse dans un lieu secret où ils enterrent le malheureux.

Les Mulele et les Soumaliot , tribus de l'est du Congo, se soulevèrent. La société secrète locale acquit une triste réputation pour ses atrocités, notamment le viol rituel des religieuses belges à Bunia . Les missionnaires et les religieuses furent arrêtés et enfermés – davantage pour les protéger que pour les garder – à l' hôtel PapaNungovitch par un major et ses soldats. Tous attendaient la fin des hostilités.

La situation bascula soudainement : le soir du 16 novembre 1964, un groupe important de guerriers Simba – tels des soldats en formation – pénétra dans Bunia . Ils atteignirent l'hôtel. Pour démontrer la magie de la dawa , ils étaient nus. Leurs corps étaient couverts de peintures sacrées. Le major congolais demanda au chef ce qu'il voulait. Ce à quoi ce dernier répondit : «

Violer les nonnes. » Le major résista, mais le chef lui asséna un coup de poing à la mâchoire et cria à ses hommes : « Tous ces sales Blancs sont à votre disposition. Faites-en ce que vous voulez. »

Les nonnes avaient compris ce qui allait se passer : elles se barricadèrent dans une pièce. Les prêtres se débattirent, mais furent neutralisés à coups de crosse et de machette, puis trainés dehors, les mains et les pieds liés. Le féroce Simba s'empara des sœurs, qui ripostaient en hurlant de terreur : il les déshabilla et les jeta l'une sur l'autre, en tas, à l'extérieur. Alors, les sauvages formèrent un cercle et, au son des tambours, se mirent à danser et à piétiner le sol, brandissant leurs armes. Ils s'arrêtaient pour pousser de longs cris semblables au hululement des hiboux.

Une nonne se leva pour danser et taper du pied. Ses yeux étaient exorbités. Soudain, elle fit un pas en avant : les guerriers s'écartèrent et laissèrent la foule s'enfuir. Dans la mentalité de la région, les fous sont déjà aux enfers avec les âmes des ancêtres, et sont donc traités avec « révérence ». Cela dura jusqu'à minuit et demi. À ce moment-là, le viol rituel commença. Thérèse, une des nonnes, fut hissée sur une sorte d'autel : elle mourut vers deux heures du matin. À six heures, les derniers guerriers Simba quittèrent les lieux.

Note. – Lantier note que des atrocités ont été commises presque partout dans l'est du Congo durant cette période. – Près de Paulis, un « capitaine » a sombré dans la folie : il a tué six otages d'une manière exceptionnellement sauvage. Il s'est incisé le bas-ventre, a extrait les entrailles des victimes par cette incision pour s'en servir comme corde afin de les pendre à des arbres.

Les cannibales ont également repris leurs activités de plus belle. Des jeunes du « Mouvement national » Congolais Lumumba de Stanleyville envoient un télégramme à l'Organisation de l'Unité le 20 novembre 1964. Africaine : « Le peuple congolais veut se débarrasser lui-même des prisonniers de guerre. Stop. Toute la population est prête à manger des prisonniers de guerre s'il y a d'autres bombardements dans notre région. Stop. Si vous refusez, nous demandons la permission d'encercler toutes les habitations où séjournent ces prisonniers de guerre avec des barils d'essence, prêts à les brûler vifs si Maison-Blanche ne s'engage pas à négocier avec le gouvernement révolutionnaire avant mardi. Stop. Salutations lumumbistes. Point final. »

La cruauté est contagieuse. Surtout la cruauté rituelle.

17.3. Pratiques magiques

17.3.1. *Funérailles d'un magicien .*

Bible st. : -- J. Lantier, *La cité magique* , Paris, 1972, 53ss.. –

L'auteur se trouve dans la région des Kabré (Kabiye , Cabrais), au nord du Togo, où il a été autorisé à assister aux funérailles d'un magicien. Le corps avait reposé une semaine durant dans une hutte ronde, sur un lit d'argile, enveloppé dans des feuilles de palmier. Mouches et insectes grouillaient dans une puanteur insoutenable. Les villageois, qui avaient passé la semaine entière à danser, à faire des libations et à consommer des drogues, étaient épuisés, à l'exception du forgeron, du chef des magiciens et de quelques femmes. Parmi elles, la sœur aînée du défunt veillait au bon déroulement des rites à l'aide d'un petit fouet. Les plus forts continuaient de danser au rythme des tambours. De temps à autre, ils s'arrêtaient pour boire de la bière de sorgho dans desalebasses. Le reste des villageois étaient allongés à même le sol.

Au passage : l'auteur, comme toujours, avait emporté de l'huile d'eucalyptus pour ses allergies nasales, mais cela ne servit à rien ; la simple vue de la chair en décomposition était insoutenable. Cela ne semblait pas déranger le Kabrè . Tard dans la nuit, au son incessant des tambours, le forgeron et la fille aînée du défunt conduisirent une vingtaine de personnes, dont l'auteur, dans la « cabane-utérus ». Ils s'assirent. Dehors, des hommes les murèrent. Le forgeron commença à réciter des litanies, auxquelles les personnes présentes répondaient inlassablement de la même manière. « Je ne pouvais détacher mon regard de la jeune femme qui, enragée, hurlait de toutes ses forces, gesticulant tout en brandissant un grand couteau dont j'ignorais l'usage. Ses longs seins tombants se balançaient au-dessus de son ventre. Une chaleur étouffante et une humidité pesante nous accablaient. Je me demandais si, moi aussi, j'allais mourir. »

À une cinquantaine de centimètres au-dessus de la tête du défunt, un trou de vingt centimètres de diamètre avait été percé dans le mur. Un léger courant d'air s'était instauré entre les ouvertures du mur censées nous enfermer et ce trou.

Soudain, après une série de mots onomatopéiques prononcés d'une voix stridente, la jeune femme plongea son couteau dans le corps du mort et commença à retirer les bandages et les feuilles de palmier qui entouraient le cadavre.

« Quand le cadavre fut exposé de cette manière hideuse, j'eus l'impression qu'il gonflait visiblement. Je n'eus pas le temps de vérifier ce phénomène. L'événement le plus étrange qui soit se produisit : le mort se redressa et s'assit. De sa bouche ouverte sortit une sphère ou une flamme ! Je ne saurais dire exactement, car cela se produisit si vite et si soudainement que je n'eus pas le temps d'y prêter attention. Cette chose – d'une couleur bleu-vert – resta un instant à l'air libre avant de disparaître par le trou dans le mur. Ce qui se passa ensuite, je ne saurais le dire. Je me retrouvai dehors, avec une mauvaise sensation au ventre et la tête lourde. Les villageois, au milieu d'un vacarme infernal, avaient repris leurs beuveries et leurs danses. » Voilà pour le récit.

Arrière-plan. -

Les Kabré sont un peuple montagnard resté très primitif. – Mythe. – Eso , le père primordial de toute l'humanité, est monté au ciel. Il est entouré d'esprits et d'un phallus « aussi grand que le ciel ». Du Coran, ils ont adopté l'idée qu'après la mort, on peut se livrer éternellement à la nourriture, à l'ivresse et aux plaisirs charnels. – Le culte des ancêtres se déroule dans une petite hutte où chaque défunt est représenté par un cône d'argile qui dessine approximativement ses organes génitaux. Devant ce cône est placé un fétiche composé d'argile, du placenta d'une femme morte en couches, du sang menstruel d'une chienne, de foies et de plumes de poulets sacrifiés.

la vigilance d' Eso et souhaitent se réincarner en nouveau-né. C'est pourquoi les mages vivants examinent chaque naissance. Si certains signes indiquent que le bébé est un ancien mage, ils l'étranglent avec son cordon ombilical, le décapitent et enterrent les deux parties séparément.

17.3.2. Métamorphose.

Bibl . St. : -- *J. Lantier , La cité magique , Paris, 1972, 84s .. –*

L'auteur a mené une enquête de droit coutumier aux alentours de Kinshasa (Congo). Un villageois avait vu ses poules mourir les unes après les autres. Puis il vit sa femme mourir « sans jamais avoir été malade ». Or, dans son village, un jeune homme s'était fait remarquer car il se transformait en sanglier. Plusieurs personnes avaient rencontré le sanglier et reconnu le jeune homme en lui. Elles sont là pour témoigner sous serment. — du moins, c'est ainsi que l'auteur le comprend, car l'avocat ne plaide pas mais se contente d'exécuter des danses au son des cloches devant le tribunal.

Le juge interroge le magicien — comprenez : le jeune homme métamorphe — : il l'accuse d'avoir des yeux étincelants.

Note. – Chez les Bakongo de la région de Kinshasa, ce genre de magie est appelé « n'doki » : quiconque s'écarte des comportements tribaux ou claniques est considéré comme n'doki . C'est notamment le cas en matière de métamorphose. – Se fondant sur ce concept, le juge considère les yeux brillants comme un cas de n'doki . – Cette « preuve » suffit à condamner le jeune homme à payer la somme due pour les poulets et la femme, ainsi que celle correspondant au prix d'une caisse de bière pour le tribunal.

Remarque : Cet argument n'est guère convaincant, sauf au regard des principes du droit coutumier. Le suivant est plus convaincant.

Au Congo.

La police judiciaire de Kinshasa accuse un homme de s'être transformé en crocodile pour enlever un enfant. Il y a une dizaine d'années, cet homme, marié mais sans enfant, s'est adressé à un magicien renommé, lui demandant de lui donner un fils qu'il élèverait comme le sien. Le magicien a accepté et lui a donné une potion pour se transformer en crocodile. Sous cette forme, l'homme descend dans le cours d'eau et suit un récipient contenant un enfant de six ans. L'enfant se dirige vers le fond du récipient pour uriner.

Le « crocodile » le laisse tomber à l'eau, le saisit et l'emporte au village. L'homme reprend forme humaine et demande à sa femme de se comporter comme la mère de l'enfant désormais.

Un procès aura lieu. – Toutes les personnes impliquées reconnaissent la réalité des faits. Cela inclut l'adolescent, aujourd'hui âgé de seize ans, qui se souvient parfaitement des circonstances de son enlèvement. Le tribunal de Kinshasa condamne l'homme à rendre son fils à sa famille, à verser d'importantes dommages et intérêts et à payer une lourde amende.

Dans ses considérations, le tribunal affirme avec force que l'homme s'est véritablement transformé en crocodile pour commettre son crime.

Note .. - Oc, 82s .. – L'auteur expose la conception de l'homme chez les Bakongo . -

1. Les aspects normaux. -

a. « Je suis ». Il s'agit de l'âme en tant qu'elle est indépendante du corps et qu'elle survit à la mort.

b. Âme clairvoyante. - Tout comme les plantes magiques, les médicaments et les drogues « ressentent », l'âme « ressent ».

c. Âme décisive, appelée « ndwenga ». – L'âme unie au totem (chose, plante, animal qui assure la protection) est capable de calcul et de ruse. Son siège se situe dans la tête.

2. Les aspects supranormaux . — Pour ces deux-là.

a. L'âme, en tant que « yembo », située dans la moelle épinière à la base des vertèbres cervicales et s'étendant jusqu'aux oreilles, aux yeux, aux épaules et juste avant l'estomac, « voit » tout ce qui est un danger invisible, réagit avec peur mais déploie des forces vitales accrues.

b. L'âme en tant que « kasasa », située dans la glabella (entre les sourcils) et s'étendant en « antennes » invisibles en forme de corne, est clairvoyante : elle « voit » en elle-même et chez les autres et « voit » l'avenir.

Le yembo s'acquiert par l'initiation. Le kasasa , peu développé chez la plupart, se rencontre chez ceux qui parlent sans réfléchir et qui sont fourbes. Certains, grâce à une initiation plus poussée, peuvent maîtriser le kasasa et devenir très puissants. Ils devinent les pensées d'autrui et les contraignent à faire ce qu'ils veulent. Les diseurs de bonne aventure, les magiciens et les chasseurs de sorcières semblent posséder ce don. – La capacité de métamorphose appartient à cette dernière catégorie.

17.3.3. Le serpent mythique .

Bibl . st. : -- B. Tanghe , *Le serpent chez les Ngbandi* , Bruxelles, 1919. -

Les Ngbandi , également appelés Mbatî , sont des tribus du nord de ce qui était alors le Congo belge. L'auteur connaissait exceptionnellement bien leur culture, comme peuvent l'être les missionnaires après avoir vécu sur place pendant des décennies.

Le serpent.

Le 15 mai 1912, le missionnaire se trouva face à un serpent épais de plus de quatre mètres de long, que les habitants, avec son aide, ne parvinrent à tuer que le 19 mai 1912. Mais alors, tout bascula. Ginga , le cuisinier qui avait porté le coup de grâce, se mit à pleurer et à se déchaîner comme un fou.

Un autre garçon dit : « Tais-toi, c'est un serpent ! » Soudain, Ginga s'arrête et parle normalement, expliquant : « Je suis jumeau , et donc je suis un serpent. Je viens de tuer mon frère. Si je n'avais pas pleuré, je serais tombé malade. Maintenant que j'ai pleuré, je suis en paix. »

Le rite de deuil.

Le lendemain, Kumba , la sœur jumelle de Ginga , arriva avec son époux ; elle aussi était un serpent. Dans un petit sac de feuilles, elle avait des restes de bois de mbio rouge . Elle en prit un peu et traça une large ligne à l'intérieur des deux bras de Ginga , du poignet aux épaules. Ginga fit de même sur elle. Ensuite, ils prirent le reste du bois de mbio et le répandirent sur la peau du serpent, qui séchait au soleil. La croyance veut que si ce rite n'est pas accompli, la maladie et la mort sont à prévoir.

La raison.

Seuls les jumeaux et certains individus isolés, dans la mesure où ils sont liés à des jumeaux, sont vénérés comme des serpents. L'auteur a tenté par tous les moyens d'en connaître la raison auprès des habitants, mais la réponse était généralement : « Nous ne savons pas. Dieu l'a dit à nos ancêtres. »

L'étendue. -

Le culte du serpent régit toutes les autres coutumes et pratiques au sein des familles et dans la vie publique du village.

« Dieu ». – Gaso , un notable de la tribu Ngonda , a déclaré : « Votre Dieu est dans l'église – il a désigné la chapelle – ; chez nous, le serpent est ce que Dieu est pour vous. » Une mère de jumeaux a dit :

Ignorez-vous que le serpent est le Toro (Esprit Suprême) des Ngbandi ? Les Mbanza et les Ngbugbu ont leur Ngakola et les Banziri leur hippopotame comme Toro. Chez les Ngbandi, on ne trouve d'autre Toro que le serpent.

L'histoire biblique .

Le récit biblique des origines présente le serpent comme une manifestation du diable (d'après l'auteur). « On m'a demandé dix fois de suite si le serpent était vraiment si mauvais et si Dieu était réellement plus fort que lui. »

Force vitale .

Quiconque vénère le serpent bénéficie de sa force vitale suprême, capable de conjurer tous les malheurs. – Pourtant, le dibèrè est la wijas (cendre sacrée)

la plus particulière, dont tous les fétichistes connaissent les effets. Or, un jumeau fut tué par un dibèrè . La raison : son père avait trop tardé à rembourser ses dettes à un notable du village. Lassé d'attendre, le dibèrè se cacha sous l'auvent de la maison paternelle, entraînant la mort du jumeau .

Rêves.

Le serpent et les jumeaux s'échangent régulièrement des messages en rêve. Ces messages sont des ordres sévères. S'ils ne sont pas exécutés, le jumeau mourra ou le serpent tuera d'autres personnes. Mais quiconque falsifie un message onirique sera mordu par le serpent des champs.

L'auteur. – Les caprices des personnes hystériques, surtout des femmes, et des fumeurs de chanvre donnent lieu aux inspirations les plus arbitraires. Par exemple : le serpent voudrait qu'on plante deux ngbu au lieu de nduru , comme arbres jumeaux . Ou encore : les enfants n'avaient pas le droit de téter du lait, mais devaient manger des œufs et boire du vin de banane. Résultat : les deux enfants moururent peu après. De plus : le serpent désigne un homme qui devait aller pêcher le lendemain et qui devait y prendre deux gros poissons. L'homme monta dans la pirogue, vénéra le serpent, jeta son filet et attrapa, parmi tant d'autres, deux gros poissons.

Voilà qui nous éclaire sur ce que peut signifier, dans le cadre conceptuel d'une culture primitive, un animal mythique dont la présence visible et tangible se retrouve chez les animaux biologiques.

17.3.4. Jet de lot .

Bibl.st. :

- S. Hutin, *Techniques d'envoûtement* , Paris, 1971 ;
- L. Bémard d' ignis , *Traité du désenvoûtement et du contre-envoûtement*, Rennes, 2002. -

En guise d'introduction, voici ce qui suit.

Magie (sorcellerie). - Voir S. Greenwood, *Magie et Sorcellerie (Récit historique illustré des mondes spirituels)*, Utrecht, 2002 (ou : *L'Encyclopédie de la Magie et Si l'on en croit Witchcraft* (2001), la « magie » désigne l'aspect « spirituel » ou « spirituel » de toute chose. – L'« esprit » serait apparemment synonyme de « force vitale » (le concept dynamique fondamental).

Dans le chapitre 122, il est souligné que les « forces spirituelles » sont neutres en elles-mêmes, mais peuvent être utilisées à des fins bonnes comme

à des fins mauvaises. Le mauvais usage serait alors qualifié de « sorcellerie ».
– Mais considérons l'un des sommets de la sorcellerie : le tirage au sort.

Définition. -

En tout cas, l'autosuggestion sous la forme d'un « sentiment d'envoûtement » ne correspond pas à la définition stricte. – Hutin définissait le « coup du destin » comme « l'emprise d'une personnalité forte sur une personnalité faible » (dans le domaine de la force vitale). Cette définition repose en partie sur le fait que la victime y croit et en a conscience. – Après avoir lu Bernard D'Ignis admet que le concept de « tirage au sort » s'applique aussi à ceux qui n'en ont pas conscience et n'y croient même pas. C'est ainsi que Bernard calcule, d'ignis aussi « la mémoire des murs » (qui, même après des siècles, irradient encore les énergies nocives du mal occulte passé) ou les énergies nocives d'un paysage, jusqu'au concept de « coup du destin ».

Un sort de tirage au sort est la pratique magique par laquelle un tirage au sort est annulé.

Caractéristiques

- Bernard Dignis propose des listes qui expriment un critère permettant de distinguer le hasard du reste de la réalité. Nous les résumons et les organisons différemment.

1. Perte d'énergie.

L'effet ultime est, bien sûr, la privation de vitalité. – Une fatigue « sans raison apparente ». Le matin, on est déjà épuisé. On discute quelques minutes avec quelqu'un : au cours de cette conversation, on est tellement fatigué qu'on cherche un transat au plus vite.

2.1. Le désespoir sous toutes ses formes.

On n'en peut plus. Et on en redemande sans cesse. La peur nous submerge. Les cauchemars perturbent notre sommeil, déjà très agité même sans eux.

2.2. Isolement. -

Votre entourage vous évite. Famille, collègues, amis semblent vous fuir. Même les inconnus développent une aversion quasi immédiate à votre égard. Les animaux aussi réagissent négativement.

2.3. Dégoût. -

La victime développe des attitudes négatives envers son environnement : ses colocataires, les personnes du sexe opposé ou du même sexe, et les

inconnus avec qui elle vit ou travaille lui paraissent étouffants ou répugnants. Cela peut dégénérer en accès de rage.

2.4. Problèmes financiers.

Les personnes concernées subissent généralement des pannes (ordinateurs, appareils électriques en particulier, mais aussi voitures et autres équipements). Les accidents « sans raison apparente » sont inhabituels. Le chiffre d'affaires chute anormalement malgré les efforts déployés. Des personnes se blessent de manière inexplicable.

2.5. Problèmes physiques.

On éprouve des frissons étranges . On ressent une boule inhabituelle dans la gorge ou l'estomac. Des maux de tête lancinants nous tourmentent. À certains moments, on a la sensation d'étouffer, de jour comme de nuit. Des picotements étranges se manifestent dans différentes parties du corps.

Des nausées et des vertiges surviennent. Des troubles digestifs inhabituels peuvent s'y ajouter.

3. Phénomènes extrahumains.

Les animaux, y compris les animaux de compagnie et les peluches, réagissent de manière étrange. Les lumières électriques et tous les équipements présentent un comportement imprévisible et inhabituel, à tel point que le spécialiste appelé « ne trouve rien » et repart en secouant la tête.

Par moments, on a la sensation d'une présence, d'un groupe, derrière soi, comme une pression dans le dos. Des courants ou des formes semblent traverser différentes parties du corps.

Bernard D'ignis affirme qu'aucun des « phénomènes » énumérés ne suffit à lui seul et que seule l'accumulation des caractéristiques listées – plus elles sont nombreuses, mieux c'est – permet d'affirmer avec certitude l'existence d'un coup du sort. Car le diagnostic est une tâche très ardue, avec le risque – toujours présent – de se tromper (surtout si l'on tient compte de l'autosuggestion à cet égard).

17.3.5. Ancêtres .

rue de la bibliothèque :

-- J. Lantier, *La cité magique* , Paris, 1972, 40ss.. –

L'auteur se retrouve au pays des Fali , dans les monts Tinguelin . Là-bas, on prétend que les ancêtres se déplacent lors des nuits de pleine lune. Il demande au chef du village s'il peut assister à un tel événement. Le chef lui

répond qu'il doit « faire appel à la magie » pour cela. Moyennant une somme convenable, un magicien accepte. Il s'aventure dans la nature sauvage pour rassembler les substances conférant l'invisibilité – invisibilité nécessaire pour voir les ancêtres se déplacer lors d'une nuit de pleine lune – car il doit préparer un mélange d'herbes (contenant notamment deux yeux arrachés à la tête d'un singe vivant, de l'urine de chienne , etc.). Deux jours plus tard, tout est prêt.

Le chef du village, l'auteur et le magicien burent la potion qui rend invisible. « J'ai pris environ trois cuillères à soupe d'une mixture verte et visqueuse. (...) Une légère ivresse m'envahit, suivie d'une sorte de paralysie. »

Au signe du magicien, le chef du village demanda à le suivre dans l'enclos familial, jusqu'à la hutte des ancêtres, une simple construction conique en terre rouge durcie. Un tressage d'osier devant l'entrée fut soulevé. À la lueur d'une lampe à pétrole, un tas de pierres apparut. Dans le passage y menant, se trouvaient une offrande de sotghum et une chose lumineuse et sale, de la taille d'un poing et qui semblait poilue. Lorsque l'auteur demanda ce que c'était, la réponse fusa : « Ça ? C'est un fétiche ! »

Ils s'assirent devant l'entrée de la hutte. La lampe à l'intérieur éclairait faiblement le tas de pierres. Ils restèrent assis ainsi longtemps. Le chef du village fixait intensément le tas de pierres. « Quand deviendrons-nous invisibles ? » demanda-t-il en leur faisant signe de se taire.

Tout près, des singes hurlaient et l'on entendait leurs galops. Le long silence qui suivit ne fut interrompu que par un sifflement qui semblait provenir d'un serpent rampant tout près de nous. Une hyène se mit à rire. La tête qui continuait de fixer le tas de pierres sous l'éclat de la lumière m'invita à regarder. Elle paraissait profondément impressionnée. L'auteur, quant à lui, éprouva – sans en comprendre la raison – une peur indéfinissable. « Je n'avais absolument aucune raison d'éprouver un tel malaise, car je ne croyais pas un mot de cette histoire des pierres. »

Soudain, le silence fut rompu par d'étranges bruits. « On aurait juré que des pierres tombaient sur les pavés juste devant nous. La lumière vacilla. Je fixai attentivement ce que je pouvais distinguer. Les pavés tremblaient et s'entrechoquaient comme secoués. J'observai la scène avec attention : j'entendais distinctement le bruit des pavés qui se heurtaient. J'en vis plusieurs se soulever lentement, se retourner brusquement et retomber lourdement. » « C'est fini. Il faut partir vite. » Ainsi parla le chef.

Sur ce, lui et l'auteur se retrouvèrent près d'un feu, à l'extérieur de l'enclos. Le magicien était parti. La vie nocturne du village reprenait son cours habituel. Toute émotion avait disparu de l'esprit. L'auteur s'ennuyait. Et n'arrivait pas à le dire. Un peu plus tard, il parvint à articuler un mot : « Tu m'avais dit que nous serions invisibles, mais c'était faux ! » Ce à quoi on répondit : « Et pourtant, si ! Nous étions invisibles ! »

Je me suis souvenu qu'en effet, tandis que les pavés dansaient, il m'a semblé pendant quelques instants que le chef du village n'était plus présent à mes côtés.

Note. – L'auteur raconte cette histoire à un capitaine français qui était médecin au fort Lamy, au Tchad . L'officier éclata de rire : « Ils vous ont joué un tour ! Pour vous soutirer de l'argent. Ces deux imbéciles vous ont fait boire une substance hallucinogène et vous avez cru voir les pierres danser. Il est aussi possible qu'ils aient creusé une ouverture derrière la hutte et que quelqu'un soit venu secouer les pierres avec un bâton. » L'auteur : « J'avoue avoir eu honte de ma naïveté pendant plusieurs jours. Ma stupéfaction s'accrut lorsque j'appris que le capitaine-médecin n'avait jamais mis les pieds au pays des Fali . »

17.3.6. Dieu.

rue de la bibliothèque :

-- L.-V. Thomas/ R. Luneau, *Les sages dépossédés (Univers magiques d'Afrique noire)*, Paris, 1977, 132/169 (*L'homme et la divinité*). -

Lantier nous a présenté une image des faits « sacrés » africains. Il s'appuie pour cela sur son axiématique positiviste, qui conçoit l'humanité et ses religions comme évoluant de ce qu'il appelle « le stade magique (primitif) » à travers « le stade métaphysique » (qui se dissout en concepts vagues), jusqu'au « stade positif (comprendre : scientifique naturel) ». De ce fait, sa vision est fortement limitée, car les trois stades sont en réalité présents simultanément, quoique avec des accents différents. Sa préférence pour la dimension sexuelle de la magie coïncide avec une tendance à l'émancipation sexuelle. Cependant, son témoignage direct est d'une grande valeur, notamment parce qu'il est un sceptique radical et considère donc l'extra- et le surnaturel comme impossibles autant que possible. Même s'il voit de ses propres yeux ce que la science positive ne peut aujourd'hui « expliquer » avec certitude, il ne dévie pas d'un iota de son scepticisme.

Considérons maintenant ce que Lantier perçoit à peine, à savoir le concept d'« Être suprême » en Afrique noire. « L'Africain voit dans tout ce que ses sens perçoivent comme donné quelque chose d'autre que ce qu'il voit. » (*R. Bastide, Religions agraires et structures de civilisation, dans : Présence africaine* 66 (1968)).

Le cours normal des choses.

Oc., 166. – De nombreux rites sont accomplis sans mention de Dieu. Toutes les sécheresses ne sont pas dramatiques, par exemple ; ainsi, dans le cours ordinaire des jours, l'Africain inscrit les événements dans le flux courant des choses, ce qui rend visibles les esprits, les divinités de second rang, les ancêtres et les esprits de la nature comme une évidence quasi immédiate. Les récits de Lantier l'ont amplement démontré.

Le cours inhabituel des événements. – Pour l'Africain, le fondement même est l'ordre établi des choses et des événements. Le cours ordinaire des choses s'inscrit dans cet ordre. Cependant, lorsque celui-ci est perturbé à l'extrême, une sorte d'Être suprême émerge. Et, de fait, comme la raison prééminente de ce qui se produit.

Lorsqu'on souhaite résumer l'exposé savant des auteurs, une chose apparaît clairement : la diversité des noms donnés à l'Être suprême (lorsqu'il en est nommé) est grande, une diversité qui reflète les cultures : un berger parle de « Dieu » différemment d'un agriculteur ou d'un éleveur. Mais, exception faite de ce qui précède, l'essence transcendante de l'Être suprême est fondamentalement la même partout. Bien qu'il semble (certains érudits le soulignent) que « Dieu » – qu'il ne faut pas confondre avec le Dieu de la Bible – présente des caractéristiques paradoxales parfois prises pour des traits contradictoires. Tantôt on lui donne des noms ; tantôt on affirme qu'il n'en a pas.

Remarque ... Cela signifie que si les noms ne trahissent pas l'essence de « Dieu », ils peuvent exister, et que si les noms trahissent cette même essence, ils doivent rester absents. C'est un paradoxe, mais pas une contradiction.

Tantôt « Dieu » est loin des hommes (on pourrait alors le qualifier de « deus otiosus » [divinité en vacances]) ; tantôt il est plus proche de la vie que tout ce qui est visible et tangible. On rencontre ainsi des « opposés » similaires dans le discours sur « Dieu ».

Sans égal.

Une caractéristique prédomine : « Dieu » est sans égal. Il est comparable, mais jamais égalé.

Un modèle (oc, 159). -

Les Mosi l'expriment ainsi.

- Un yiid Wëndé (Qui transcende Dieu ?).
- An toê né Wëndé (Qui le prendra en charge, Dieu ?).
- An tög Wëndé (Qui est plus puissant que Dieu ?).
- An kêm Wëndé (Qui est plus vieux que Dieu ?).
- An gê né Wëndé (Qui demeure habituellement avec Dieu ?).
- Wënnam m'mi (Dieu sait).
- Scie être Wëndé (Tout est en Dieu).
- Da gëls Wëndé (Ne regarde pas Dieu dans les yeux).
- Da pêlg Wëndé (Ne vous approchez pas de Dieu).
- Sid être Wënné (La vérité est en Dieu).
- Sid être Wëndé (La vérité est avec Dieu).

Comme A. Hampaté Ba, *Aspects de la civilisation africaine*, dans : *Présence africaine* 1972, dit :

Pour les sociétés attachées à la tradition , le principe de toute véritable perspicacité () vient toujours d'en haut.

17.4. Sexualité et religion

17.4.1. Clitoris.

rue de la bibliothèque :

-- J. Lantier, *La cité magique*, Paris, 1972, 286ss.. -

Lantier rencontre un fétichiste et l'interroge sur le clitoris féminin. Résumé.

Comment peut-on, comme le fait cette mission, interdire aux femmes de s'engager dans ce qui joue un rôle primordial dans l'unité avec les ancêtres ? Dieu (comprenez : le Père primordial) a créé le sexe féminin de telle sorte que Lui seul puisse le visiter pour y insuffler Son esprit au moment de la conception. De plus, la femme est animée et éveillée par le désir en deux lieux : le clitoris et le vagin. Par quoi ? L'orifice du vagin est scellé par l'hymen et n'est accessible qu'après sa déchirure. Pourquoi Dieu a-t-il placé ce sceau à cet endroit ? Pourquoi désire-t-Il un tel sacrifice sanglant ? Dieu n'a jamais rien fait sans raison. La raison est que seul Dieu peut venir féconder la femme en lui transmettant l'esprit des ancêtres.

Résultat :

Elle doit rester vierge jusqu'au jour où l'époux choisi par les ancêtres lui ouvrira la voie permettant à Dieu de donner naissance à une descendance. Ce lieu ne doit pas être souillé, car l'esprit des ancêtres doit y trouver la pureté. De plus, Dieu a voulu que sa présence lui procure la plus grande joie qu'elle puisse connaître au cours de son existence.

Clitoris. -

Dieu a donné le clitoris à la femme afin qu'elle puisse s'en servir pour le mariage, expérimentant ainsi le plaisir de l'amour sans perdre la virginité requise par l'Esprit de Dieu.

Conséquence : elle n'aura aucune excuse si elle le perd. De plus, les plaisirs qu'elle éprouve font naître en elle un désir intense de se marier.

Clitoridectomie.

L'excision du clitoris n'est pas pratiquée sur les très jeunes filles car le clitoris leur sert à la masturbation. Elle est réservée aux jeunes filles jugées aptes à concevoir et à se marier. Privées de leur clitoris, elles cessent de se masturber et passent ainsi à côté de beaucoup de choses. Dès lors, tous leurs désirs se replient sur eux-mêmes : elles cherchent immédiatement à se marier. Une fois mariées, au lieu de se laisser absorber par des expériences vagues et insignifiantes, elles concentrent toute leur énergie sur le clitoris et, comme c'est souvent le cas, les couples connaissent un grand bonheur.

Votre Dieu, ô Blancs, agit comme un homme. Nous ne le comprenons pas. Dieu n'agit pas parce qu'il n'a pas de mains. Dieu, pour nous, est le dessein profond de toute chose : tout se meut dans une direction fixée une fois pour toutes. Il est de notre devoir de toujours suivre la voie qu'il a tracée, sans jamais nous en écarter.

Différence. -

Une tribu pratique l'excision du clitoris ; l'autre non, car chaque tribu a son propre dieu. De ce fait, la tradition diffère, et par conséquent la coutume également. Ces différences témoignent aussi de l'existence de Dieu.

Voilà qui contredit ce que disait le fétichiste.

L'auteur –

(« Le reste de notre conversation a dérivé — je dois l'admettre — vers des réflexions métaphysiques alambiquées et totalement dénuées de sens. Le lecteur reconnaîtra — j'espère — qu'il est préférable pour moi de restituer le

contenu de la conversation entre le fétichiste et moi plutôt que de simplement exposer mon propre avis sur la question. Les propos du fétichiste peuvent donner lieu à tant d'idées et d'interprétations que je laisse chacun libre de réagir. »)

Son interprétation.

« Pourquoi les habitants des pays qui se présentent comme les plus avancés croient-ils encore, plus qu'ils ne veulent l'admettre, à l'importance de la virginité des filles ? Pourquoi les garçons restent-ils dans une ignorance quasi générale de la portée érotique du clitoris ? Autant de questions auxquelles nous jugeons – pour quelle raison ? – délicat de répondre, mais qui pourraient peut-être « démythifier » (comprendre : « les dépouiller de leur caractère mythique ») les idées de l'homme fétichiste et les rendre moins intouchables. » Que de changements depuis 1972 !

17.4.2. Il y a le phallus et il y a le phallus féminin .

Bibl.st. :

-- J. Lantier, *La cité magique* , Paris, 1972, 163ss. -

L'auteur examine les objets fabriqués par les peuples primitifs. Plutôt que de présenter la longue théorie qu'il développe, chose courante chez les ethnologues, nous proposons un exemple historique qui reflète pleinement l'idée générale.

région de Bakongo , les sculpteurs fabriquent des phallus. Accompagné d'un Canadien – représentant de l'ONU – désireux de voir comment un fétiche étonnant (un objet magique) est créé chez lui, l'auteur se rend dans un village près de Kinshasa. Dans un atelier rempli de phallus de toutes tailles – du petit doigt à celui d'un éléphant –, tous deux restent figés, stupéfaits. Le sculpteur était stupéfait par la stupéfaction elle-même. À la question du Canadien : « Que signifie cela ici ? », il répond :

« C'est du prokondo . » « Et qu'est-ce que le prokondo ? » « C'est quand on aborde une femme mais qu'on est fatigué, alors on procède au prokondo . »

Le sculpteur imite alors, avec sa bouche et ses joues, une locomotive reliant Kinshasa à Matadi. Il prend un prokondo et, en le faisant tourner autour d'une grande table , il soupire et crachote comme le train.

Les deux hommes répriment leur rire, car les Bakongo sont susceptibles. L'auteur désigne un prokondo , le plus grand, pesant une bonne vingtaine de kilos, et demande : « Vous n'allez tout de même pas nous dire que les filles

Bakongo peuvent utiliser de tels engins ? » « Si, elles le peuvent ! C'est de la magie : le jour de son mariage, la femme s'assoit dessus pour concevoir un enfant. » « Mais il n'y a pourtant aucune raison valable pour que s'asseoir dessus favorise la venue d'un enfant. »

Ce à quoi le sculpteur répondit : « Pas si facilement ! Ce prokondo a été conçu comme il se doit, avec la magie à l'esprit, mais il ne l'a pas encore reçu. Il faut un long travail pour lui insuffler la magie. Lorsque le chef du village me l'aura acheté , il le rendra apte à la magie. Ensuite, le prokondo sera utilisé lors des mariages. »

Le Canadien passe commande, négocie le prix et achète. En quittant l'atelier, le sculpteur – peut-être parce qu'il lui a trouvé un acheteur – glisse sous le bras de l'auteur un magnifique prokondo , « un spécimen d'un noir de jais, grandeur nature ».

L'interprétation de l'auteur.

Dans la culture des Bakongo, toute réalité est porteuse de « mana » (force vitale), rayonnant et recevant des influences, tantôt bénéfiques, tantôt malveillantes. Il en résulte : « L'objet mérite vénération et attention » (oc, 152). L'auteur emploie le terme français « ambiance » pour désigner l'espace – l'espace occulte, en l'occurrence – où vivent les indigènes, un environnement d'innombrables « influences », bonnes et mauvaises. C'est à partir de cet « environnement » que l'on peut comprendre le phallus sacré.

Il exprime le pouvoir que la divinité/l'ancêtre met à la disposition de la femme mariée. Si celle-ci, mariée, s'assoit dessus de manière rituelle, alors, par l'intermédiaire de ce phallus qui, grâce à une « consécration » – comprenez : une manipulation magique, longue et attentive – devient un phallus sacré, la divinité ancestrale répond par sa semence divine lors de l'union avec l'homme.

L'auteur souligne :

Les objets magiques de ce type sont un message adressé à celui qui le reçoit, incarnant ici le fécondateur surnaturel . Ce message, ici une question : « Accorde la fertilité », ne se limite pas aux pensées, aux paroles et aux actes, mais prend forme lorsqu'un objet consacré transmet le message, la question. La croyance veut que le divin créateur comprenne bien mieux le message à travers cet objet sacré.

Note : P. van Baaren , **Doolhof der goden** , Amsterdam, 1960, p. 190,

souligne cette même dimension « rhétorique » de la magie : « L'homme invoque les êtres divins pour obtenir de l'aide et, simultanément, leur montre de façon frappante l'aide qu'il attend d'eux. » Bien entendu, cela ne fonctionne qu'au sein d'une religion unique, avec son système d'êtres supérieurs et son ouverture envers les fidèles humains, un système fondé sur la compréhension mutuelle.

17.4.3. Fétichistes féminines .

rue de la bibliothèque :

-- J. Lantier, *La cité magique (Magie et sexualité en Afrique noire)*, Paris, 1972, 67/77. –

L'auteur note qu'en afrikaans, des objets tels qu'un masque, une figurine, un arbre, une plante, ou même un récipient rempli de divers objets sont appelés « fétiches », et que ceux d'entre nous (hommes et femmes) qui le peuvent sont autorisés à créer un fétiche et à subir leur propre initiation à travers des épreuves très difficiles. Il a été autorisé à assister à un rite dans un « monastère » de fétichistes féminines du nord du Dahomey (Afrique de l'Ouest), juste avant le festival annuel des fétiches à Lolo . La Kaaba Lolo attire beaucoup de monde.

L'ancêtre fondateur des Ber ou Bariba , un peuple très primitif, se nomme Saccalolo . Il est vénéré comme un dieu . Les fétichistes prélèvent de la terre de Lolo , où il est enterré, pour confectionner des fétiches. On en distingue deux types : les fétiches de guérison, fabriqués à partir de la terre de Lolo , et les fétiches porte-bonheur, qui sont des figurines humaines frottées avec des mélanges magiques.

Les saintes femmes destinées à transmettre l'énergie vitale à un fétiche suivent une formation de trois ans. Quelques détails révélateurs : elles sont d'abord déflorées, mais restent abstinentes de toute relation sexuelle durant cette période ; chacune possède une hutte contenant un phallus qu'elles touchent plusieurs fois par jour, mais qu'il leur est formellement interdit d'utiliser comme aphrodisiaque. Dans la cour, un coq est attaché au grand fétiche que possède actuellement Saccalolo . Au chant du coq matin et soir, les novices doivent se masturber selon les rites coutumiers. L'initiation s'achève par l'excision du clitoris.

Le « pouvoir » du roi Lolo .

Les initiés, menés par le maître fétichiste , sont vêtus de blanc. Ils

parcourent près d'un kilomètre jusqu'à un grand étang situé dans un méandre de la rivière. Les villageois se tiennent à distance. Le chef du village pousse quelques cris, puis jette plusieurs poulets vivants dans l'étang. Les nombreux crocodiles se jettent sur les animaux. L'initié ouvre la marche en chantant, suivi des novices. Ils s'avancent dans l'eau jusqu'à ce qu'elle leur arrive à la taille.

Les crocodiles –

« J'ai vu ce miracle fantastique », dit Lantier (oc., 76), ouvrant le passage. L'initié se tourne alors vers les crocodiles et, au nom de Lolo, leur ordonne de permettre aux femmes du lieu de puiser de l'eau à l'étang toute l'année. « Ici et là, les énormes gueules des crocodiles s'ouvraient comme pour répondre » (ibid.). Puis les fétichistes sortent de l'eau à reculons. Le bas de leurs jupes était taché de boue ; le haut était blanc. Quelle étrange impression ! Elles atteignent la rive. Elles se déshabillent et retournent dans l'eau où elles se baignent au milieu des crocodiles.

Impression finale. -

« Je respirais bruyamment, terrifié par l'agression de ces prédateurs. Quelques minutes plus tard, les fétichistes sortirent de l'étang. Puis les femmes du village, qui tenaient des cruches prêtes, vinrent puiser de l'eau devant les crocodiles, qu'elles regardaient avec la plus grande indifférence possible » (oc, 77).

Note... – Mentionnons une phase du rite à laquelle Lantier a été autorisé à assister, au cours de laquelle les novices fusionnent avec « les pouvoirs cachés » (oc., 74) . Les novices – entièrement nus – émergent sous la conduite de l'initié, « les yeux exorbités », comme sous l'effet de drogues. Le chef du village, à qui Lantier demanda s'ils avaient pris un « remède », sourit et affirma qu'ils étaient des voyants. Interrogé sur ce qu'ils voyaient, il répondit : « Ils voient le roi Lolo en compagnie de ses sujets et de ses épouses. Ceux-ci sont satisfaits car le roi a vaincu tous ses ennemis et le soleil brille derrière lui. Le roi est si puissant qu'il accorde aux femmes qui le voient le pouvoir de contrôler tout ce qui vit. » Lantier demanda alors s'il ne pouvait pas en avoir la preuve. L'entrée dans l'eau au milieu des crocodiles, décrite plus haut, et ce à deux reprises, fut considérée par le chef du village comme une « preuve » : « Certainement. C'est facile. Soyez patient », avait-il dit. Il faisait référence à la scène de l'étang !

Note : Même les peuples primitifs ont leurs « miracles » qui confirment les axiomes de leur religion.

17.4.4. Une société secrète de femmes.

rue de la bibliothèque :

J. Lantier, *La cité magique*, Paris, 1972, 249/257 (*Sarabandes de femmes*). -

Le rôle sacré de la femme comme réceptacle du sperme du père primordial est assuré en Afrique subsaharienne par de nombreuses sociétés qui initient les jeunes femmes. Au Gabon, ces sociétés sont appelées « Nyembe » ou « Nzembe ». Autrefois, assister aux réunions de ces sociétés féminines ou même les espionner revenait à risquer sa vie. L'auteur relate son expérience à ce sujet. Il fut finalement autorisé à assister à la cérémonie, accompagné d'un ancien, et non d'une femme sainte.

Le site rituel est un espace ouvert, dissimulé aux regards par une triple enceinte circulaire composée de haies de plantes diverses, dont certaines portent des fleurs très parfumées. Au centre se dresse un phallus sacré en terre, d'environ deux mètres de haut. Lantier n'était pas autorisé à pénétrer dans l'enceinte, ni à prendre de photos. Il pouvait observer depuis une échelle appuyée contre un arbre près de la clairière. À son arrivée, le rite avait déjà commencé. De légers nuages masquaient le clair de lune, mais la lueur des torches offrait un peu de réconfort.

Devant le phallus sacré, une femme battait un tambour. Une cinquantaine de femmes tournaient sans cesse autour du phallus. Elles formaient une file : l'une après l'autre, elles posaient la main sur les épaules de la précédente. Elles étaient entièrement nues, mais munies d'un épais pénis artificiel, avec lequel chaque femme – du moins, c'est ce que Lantier imaginait – touchait les fesses de celle qui la précédait.

La cérémonie se déroula sous cette forme monotone – comme c'est souvent le cas en Afrique – pendant au moins une heure. Soudain, comme par magie, la sarabande s'arrêta. La femme qui frappait le tam-tam monta sur son instrument, qui ressemblait à un tabouret rond, et s'adressa aux participants. De temps à autre, ils l'interrompaient par des cris ou en répétant des phrases incompréhensibles pour Lantier. Le discours semblait interminable. L'oratrice le conclut par une série de coups de tam-tam doublés.

Elle se pencha alors en avant, la tête appuyée contre le phallus, et présenta son postérieur aux personnes présentes. Elle écarta ses fesses avec ses mains.

Cela dura une dizaine de minutes. Ensuite, commença le dragage, au cours duquel chaque participante enfonça le pénis dont elle était équipée entre les fesses de la meneuse.

Les femmes se placèrent ensuite autour du phallus de terre, retirant les pénis dont elles étaient ornées. La meneuse frappa brièvement le tam-tam. Les participantes reprirent son pénis orné et le mirent en mouvement d'avant en arrière, symbolisant l'acte sexuel.

« Je me demandais comment tout cela allait finir lorsque le vieil homme qui m'accompagnait m'ordonna de descendre de mon échelle. Je le suppliai de me laisser regarder encore quelques minutes, mais il m'assura que c'était impossible, car nous serions tués par je ne sais quel esprit si nous assistions à la partie la plus secrète du rite. Je jetai un dernier coup d'œil : une de ces femmes se roulait dans le sable en poussant des cris violents. Deux autres femmes s'étreignaient. Mais le vieil homme m'entraîna à l'écart » (oc, 257).

Note. – L'auteur, oc, 255, déclare : « Je suis convaincu que des rassemblements de ce type peuvent être considérés comme un lâcher-prise, à peu près au sens de ceux qui existent actuellement en région parisienne. »

Cette affirmation est surprenante, car elle contredit le reste de l'interprétation que l'auteure propose concernant les origines de la magie sexuelle en Afrique noire. Le fait que les femmes en question « se laissent aller » est parfaitement conforme à sa vision du sacré. Elles vivent sincèrement ce que les traditions dictent. Interpréter cela comme de la « complaisance » témoigne d'une incompréhension de sa nature sacrée, même si une forme de complaisance en est apparemment un aspect.

Les sociétés secrètes, telles que celle que l'auteure décrit lors de sa rencontre, sont vouées à perpétuer les règles de conduite des ancêtres, sur terre comme dans l'autre monde, sous la forme que nous venons de décrire. Malheur à celui qui, dans de telles cultures, ose les transgresser ! Cela explique peut-être la soumission des femmes.

17.4.5. Du masque au masque sacré.

rue de la bibliothèque :

-- J. Lantier, *La cité magique*, Paris, 1972, 195ss.. –

L'auteur assiste à une consécration privée d'un masque à Diosso, un village près de Pointe-Noire (Congo-Brazzaville). La hutte rectangulaire regorge

d'objets divers, dont le socle du magicien. Plusieurs hommes et une femme, vêtus de façon assez ordinaire, sont présents. Le saint homme, torse nu, porte un arsenal magique surprenant. Il s'assoit au cours d'une conversation banale.

Au signal d'une personne présente, il se lève et prend dans un coin plusieurs paniers et objets qu'il place devant lui. Sur un bloc, il pose un masque orné de figures géométriques. D'un sac, il sort un fétiche (un objet chargé de pouvoir magique) auquel étaient attachés des morceaux de métal, des clous, des morceaux de clés, etc.

La femme se déshabille et entonne une mélodie d'une voix perçante , qu'elle chante jusqu'à la fin de l'arrangement. – Le saint homme place le masque sur le fétiche. Il tire d'un panier un serpent à l'air endormi et le saisit par la tête. Lentement, celui-ci s'enroule autour de son bras. Tout en tenant le serpent au-dessus de lui, le bras tendu, il secoue trois fois un panier rempli d'objets tintinnabulants. Le serpent se déroule. Il le saisit à deux mains et le fait s'enrouler autour du masque. L'animal accomplit le rituel avec apathie. C'est ainsi qu'apparaît le Lantier .

La femme chante, ou plutôt pleure, en balançant ses hanches, en faisant des gestes et en frappant des mains. – Le saint homme sort une corne tronquée dans laquelle il jette de la poudre. Il secoue la corne comme un lanceur de dés. Il la porte à ses lèvres, se penche sur le masque et, soufflant trois fois, projette de la poudre sur le masque.

La femme s'arrête brusquement. – Le magicien place le serpent, la corne et le fétiche dans leurs paniers respectifs et pose le masque sur le bloc.

De retour à Pointe-Noire, Lantier s'étonne de l'absence de danse. On lui explique que le masque n'est pas destiné à un usage collectif, mais qu'il a été commandé par un homme présent : deux de ses enfants sont morts à quelques jours d'intervalle, et il demande une incantation pour conjurer le mauvais sort.

Axiomatique. -

O. c., 154. – Lantier remarque que, dans le cadre d'un tel événement magique, les choses données demeurent vraies et la création d'une chose nouvelle perturbe l'ordre établi. Dès lors, le recours aux ancêtres, et plus particulièrement à l'ancêtre fondateur, est avant tout un devoir. On souhaite savoir si ce que l'on s'apprête à créer leur plaît, voire on souhaite leur imposer la création. Conséquence : toute création est pleinement un rite adressé aux

« esprits » afin de les persuader et qui confère au processus les garanties nécessaires et suffisantes. – Conséquence : la construction des villes, des villages, des huttes, leur emplacement, la création des commodités, tout cela est régi par des règles parfois très complexes qui, de surcroît, révèlent une grande variété à travers le monde.

Note : Th . P. van Baaren , dans **Doolhof der goden ** (Amsterdam, 1960), définit le masque sacré comme un couvre-visage portant généralement les traits d'esprits ou de divinités qui « apparaissent » à travers le masque, étant visibles et tangiblement présents. La danse des masques représente alors des êtres divins, ou du moins des êtres supérieurs, grâce à ces masques.

La question se pose, à la suite de la description que fait Lantier de l'extérieur, de savoir quels processus et présences dissimulent l'homme saint, la femme sainte chantante, le serpent sage, les objets consacrés et les participants. Ce qui est magiquement certain, c'est que le masque, une fois consacré, émet une nouvelle force vitale, ou « mana », qui se manifeste au sein de la famille de l'auteur, dont les enfants sont décédés en un laps de temps remarquablement court. Cette force vitale est celle du magicien lui-même, de ses objets, mais aussi et surtout – comme l'affirme van Baaren – celle de l'ancêtre fondateur et des âmes ancestrales, des esprits liés à ces êtres, etc.

La clé de cette compréhension réside donc dans la saisie du « sacré » ou du « saint » qui se cache au cœur et au-delà de tout ce qui est extérieur. Ce n'est qu'alors que l'on comprend ce qui se passe réellement. Ce n'est qu'alors qu'apparaît la véritable érudition religieuse, capable de percer les apparences.

17.4.6. Le juge comme interprète d'un esprit .

Bible st. : -- J. Lantier, *La cité magique* , Paris, 1972, 132/134. -

Dans les forêts du Gabon, la formation des juges comprend deux étapes : l'invocation des esprits familiaux et l'initiation rituelle. Dans chaque famille, on conserve les crânes des ancêtres, écorcés, purifiés et frottés avec le plus grand soin à l'aide de la salive des femmes.

Un garçon soigneusement choisi est admis par les ancêtres lors d'un rite : à cette fin, il prend une décoction d'écorce d' euphorbe (« alan ») afin de pouvoir voir les esprits. Byeri , l' ancêtre primordial en personne, lui apparaît et lui donne une tape sur l'épaule, faisant ainsi de lui un homme saint. Si Byeri n'apparaît pas, cela signifie que les ancêtres rejettent l'homme désigné par les vivants.

Dans certaines tribus, les juges sont choisis parmi les hommes en contact avec Byeri . L'assemblée des juges les désigne elle-même. Ceux-ci s'isolent ensuite pour contempler Mundju , l'esprit de la plante sacrée. Autour de cette plante, chaque participant dispose les crânes de sa famille. Au plus près d'eux, ils placent les crânes des juges défunts. Pendant huit jours, les candidats doivent infléchir sans cesse la tête de haut en bas au rythme des tambours et des grelots, sauf pendant les repas. Ils prennent une dose précise d' iboga (une plante) afin de pouvoir voir leurs ancêtres trois jours plus tard.

Le cinquième jour, la force vitale de la plante pénètre leur tête, et dès lors, ils se savent habités par son esprit, qui représente l'ordre du monde. Leurs paroles sont alors infaillibles. Après cela, ils ornent leur tête de plumes de perroquet, « l'oiseau qui parle sans comprendre ». Avec un bâton, ils frappent le sol et remercient l'esprit qui est en eux : « Toi, Esprit du Verbe, toi qui nous as ouvert la porte étroite et difficile d'accès, nous te remercions. Esprit du Verbe, désormais parle par notre bouche. Esprit du Verbe, désormais, grâce à toi, nous sommes la vérité. »

Les juges reçoivent alors les insignes de leur fonction : un bonnet phrygien rouge, un bâton de commandement, un bâton orné de clochettes pour imposer le silence, ainsi qu'un ensemble d'objets magiques avec lesquels ils touchent ceux dont ils exigent respect et obéissance absolue. Puisque l'esprit de l'ancêtre parle à travers eux, tous s'inclinent naturellement devant eux. Ces juges exercent le rôle d'officiers de justice et d'arbitres.

Note. – Oc., 124. – Le rôle d'une plante sacrée intrigue Lantier ; en effet, il l'agace. Il dit donc :

« Les plantes possèdent tout simplement la capacité de guérir ou de tuer. » Suite à la découverte du feu, l'auteur considère cette découverte comme la plus importante de l'évolution humaine. De plus — et cela l'agace encore davantage —, les plantes rendent possible la vision de l'autre monde.

Il conclut : « La mentalité primitive est déconcertée par l'existence d'un pouvoir aussi fantastique et se résigne à la supériorité de la plante » (ibid.). La plante – selon lui – une fois « personnifiée », acquiert un pouvoir surhumain. Pire encore : un arbre magique, par exemple, serait habité par un esprit invisible . Dès lors, la plante devient un fétiche pour le primitif : elle tire son essence de l'autre monde. Parce qu'elle appartient à l'autre monde – surpassant l'homme en cela –, elle témoigne, à l'instar d'une « personne », de la capacité de lire dans les pensées des hommes, de déterminer leur

culpabilité, de juger leurs actes selon l'éthique et d'y répondre par une récompense ou un châtiment.

« Cette croyance étonnante, si répandue dans les sociétés de type archaïque, et aux conséquences si profondes », irrite l'auteur, qui néanmoins – surtout en matière de magie sexuelle – aborde les primitifs avec un esprit ouvert.

Remarque. – Il est clair que l'interprétation de Lantier , que nous venons d'exposer, témoigne d'une méthode behavioriste superficielle (focalisée uniquement sur le comportement extérieur). Il ignore les témoignages des peuples primitifs en n'expliquant pas leurs affirmations à partir de leurs axiomes et de leurs expériences, mais en les considérant du point de vue de son axiomatique occidentale, en tant qu'observateur extérieur. Cette approche peut sembler scientifique, mais reflète-t-elle la réalité ?